



HAL
open science

Trois nouveaux reçus d'annonce civile transportée par le monastère de la Métanoia (Égypte, VIe siècle)

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Trois nouveaux reçus d'annonce civile transportée par le monastère de la Métanoia (Égypte, VIe siècle). *The Journal of juristic papyrology*, 2020, 50, pp.109 - 147. 10.36389/uw.jjurp.50.2020.pp.109-147 . hal-03561278

HAL Id: hal-03561278

<https://hal.science/hal-03561278>

Submitted on 8 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Luc Fournet

**TROIS NOUVEAUX REÇUS D'ANNONE CIVILE
TRANSPORTÉE PAR LE MONASTÈRE DE LA MÉTANOIA
(ÉGYPTE, VI^e SIÈCLE)**

ON TROUVERA CI-DESSOUS L'ÉDITION DE TROIS PAPYRUS INÉDITS (1-3) contenant des reçus d'embarquement de l'annone civile transportée par le monastère de la Métanoia (ou « Pénitence »)¹. On sait depuis R. Rémondon² que ce monastère pachômien, situé à Canope, près d'Alexandrie, assurait pour le compte de l'État le convoiement du blé annonaire à destination d'Alexandrie et peut-être même jusqu'à Constantinople³. Ces nouveaux reçus entrent dans un dossier, maintenant assez fourni, qui comprend *stricto sensu* neuf spécimens provenant des archives de Dioscore d'Aphrodité (Antaiopolite)⁴, un des archives du monastère d'Apa Sabinos

¹ Sur l'*annona civilis*, blé fiscal envoyé à Rome puis à Constantinople, cf. B. SIRKS, *Food for Rome. The Legal Structure of the Transportation and Processing of Supplies for the Imperial Distributions in Rome and Constantinople* [= *Studia Amstelodamensia ad epigraphicam, ius antiquum et papyrologicam pertinentia* 31], Amsterdam 1991, p. 193-219.

² R. RÉMONDON, « Le monastère alexandrin de la Métanoia était-il bénéficiaire du fisc ou à son service? », [dans:] *Studi in onore di Edoardo Volterra*, Milan 1971, V, p. 769-781.

³ J.-L. FOURNET & J. GASCOU, « Moines pachômiens et batellerie », [dans:] Chr. DÉCOBERT (éd.), *Alexandrie médiévale* 2 [= *Études alexandrines* 8], Le Caire 2002, p. 23-45, donnent le dernier état de la question.

⁴ *P. Cair. Masp.* III 67347, I r^o, l. 1-7 (21 août 542) et 17-25 (12 octobre 542); III 67286, l. 1-10 (août/septembre 542) et 12-22 (30 juillet 543); II 67138, IV r^o (12 octobre [?] 545); *P. Flor.* III 298, l. 74-76 (557) et 53-56 (559); *SB XXVI* 16523 (éd. J.-L. FOURNET, « Le système des

(Antinoïte)⁵ et sept d'Hermopolis⁶. Il faut y joindre la page d'un registre fiscal d'Hermopolis, *SB XXII 15635* (VI^e s.)⁷, faisant suivre la copie de l'état d'embarquement de l'annone due par plusieurs propriétés foncières (*SB XXII 15634*) de la formule ayant permis de calculer son montant et mentionnant expressément la Métanoïa.

Deux de ces nouveaux reçus (2–3) appartiennent sans nul doute aux archives de Dioscore d'Aphrodité; un autre (1) est de provenance plus douteuse. Ces pièces apportent en tout cas quelques nouveautés d'ordre diplomatique et, malgré les incertitudes qui entourent la datation de 2–3, viennent compléter les renseignements que nous avons jusqu'ici sur le volume de la contribution annonaire du village d'Aphrodité, offrant ainsi des données que les historiens de l'économie et de la fiscalité pourront exploiter.

Je donne en annexe (4–8) l'édition complète du P. Weill inv. I 59 (archives du monastère d'Apa Sabinos) et la révision des reçus des archives de

intermédiaires dans les reçus fiscaux byzantins et ses implications chronologiques sur le dossier de Dioscore d'Aphrodité », *Archiv für Papyrusforschung* 46 [2000], p. 236–237, repris dans FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 25–26); P. Lond. inv. 2822 (après 546/7) (*ibidem*, p. 26). Voir le tableau synoptique *ibidem*, p. 28. Les sept premiers reçus sont réédités ici dans l'annexe (5–8). Il est probable qu'il faille ajouter à ces textes deux autres reçus, *P. Cair. Masp.* III 67325, II r°, l. 6–10 (texte donné ci-dessous dans l'introduction de 8), III v°, l. 1–4, où la Métanoïa n'apparaît pas mais où son intervention doit être suppléée (*ibidem*, p. 35).

⁵ P. Weill inv. I 59 (Antinoïte, fin v^e s.), décrit dans FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 44, et édité partiellement dans J. GASCOU, « La montagne d'Antinoopolis, hagiographie et papyrus », [dans:] G. BASTIANINI & A. CASANOVA (éd.), *I papiri letterari cristiani. Atti del convegno internazionale di studi in memoria di Mario Naldini, Firenze, 10–11 giugno 2010* [= *Studi e Testi di Papirologia* NS 13], Florence 2011, p. 166. J'en donne une édition complète dans l'annexe (4).

⁶ Aux cinq reçus présentés dans le tableau synoptique dans FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 29 (*P. Lond.* III 1152 [p. 247], 996 [p. 248], 995 [p. 248]; *SB XXVII 15727*; P. Vindob. G 14366, éd. FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 27) et datant de la fin du v^e ou du début vi^e s., il faut maintenant ajouter le *BGU XVII 2678* (vi^e s.) d'après la correction de J. Gascou dans son compte rendu de la *Chronique de l'Égypte* 77 (2002), p. 327–328 (= *BL XII*, p. 27). Je serais aussi tenté d'y adjoindre *BGU XIX 2780* (Hermopolis, v^e s.), où, en B, 2, à la place de ἐνεβάλετο εἰς πλοῖον μου[αστηρίου Ἀμμωνος], on pourrait restituer ἐνεβάλετο εἰς πλοῖον μου[αστηρίου τῆς Μετανοίας].

⁷ Éd. J. GASCOU & P. J. SIJPESTEIJN, « P. Berol. G 25003: Deux documents fiscaux hermo-polites », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 97 (1993), p. 116–124.

Dioscore d'Aphrodité édités dans les *P. Cair. Masp.* et *P. Flor.* III, que j'ai pu collationner sur les originaux. Je n'ai pas jugé utile d'y adjoindre l'édition des deux autres reçus des archives de Dioscore édités plus récemment⁸.

I

Collection particulière⁹
Hermopolite, Antinoïte,
Antaiopolite?

11,4 × 19,8 cm

Fig. 1
VI^e s.

Ce coupon de papyrus, écrit transfibralement¹⁰, conserve encore la moitié droite d'un reçu d'annone embarquée sur les bateaux de la Métanoïa. Étant donné que les reçus parallèles proviennent de divers ensembles archivistiques originaires de l'Antaiopolite, de l'Antinoïte et de l'Hermopolite, la question qui se pose en premier lieu est de savoir où notre reçu a été rédigé. Il ne comporte aucun toponyme autorisant une réponse sûre. Les noms du contribuable et du secrétaire émetteur du reçu devraient nous fournir des données prosopographiques susceptibles de le rattacher à un des ensembles mentionnés plus haut: mais le nom du premier est difficilement lisible – peut-être Minos de coloration surtout hermopolite – et celui du second, non caractéristique d'une région, ne permet de le raccrocher ni aux archives de Dioscore ni au dossier hermopolite¹¹.

⁸ SB XXVI 16523 et P. Lond. inv. 2822 (après 546/7) sans numéro de SB (éd. FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26).

⁹ Fonds de dotation Amitié Sans Frontières, Collection Kauffmann. Le papyrus était auparavant dans une ancienne collection anglaise. La fig. 1 est une image infrarouge réalisée par mes soins.

¹⁰ C'est le cas des autres reçus du dossier qui sont des originaux et ne proviennent pas de registres où ils ont été consignés. Au VI^e s., l'écriture transfibrale est d'usage pour les reçus: cf. J.-L. FOURNET, « Beyond the text or the contribution of the 'paléographie signifiante' in documentary papyrology: the example of the formats in Late Antiquity », en cours de publication dans les actes du colloque organisé par K. Bentein, *Novel Perspectives on Communication Practices in Antiquity: Towards a Historical Social-Semiotic Approach*, Gand, 3-5 octobre 2019.

¹¹ Aucun Philippos *grammateus* n'est connu dans les archives de Dioscore (cf. G. R. RUFFINI, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [= *American Studies in Papyrology* 50], Durham

Le formulaire (ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο ὄνό(ματος) τοῦ δεῖνος εἰς πλ(οῖον) μοναστηρ(ίου) Μετανοίας δ(ιὰ) τοῦ δεῖνος μονάζ(οντος) καὶ διακ(ονητοῦ) καθαρ(οῦ) ἀρτάβας x) est identique à celui des reçus d'Aphrodité (Antaiopolite) et des archives du monastère d'Apa Sabinos (Antinoïte)¹², mais les l. 4–7 comportent des éléments qui sont étrangers aux premiers (ainsi le paiement par *meris*; la détermination supplémentaire des artabas à la l. 6: τὰς κ(αὶ) εἰ. [; l'évocation du pagarque à la l. 7])¹³. En outre, l'armature du formulaire (ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο ... εἰς πλ(οῖον)) se retrouve aussi dans une série de reçus d'embarquement de l'annone (sans intervention de la Métanoia) concernant des propriétés de l'Antinoïte et provenant de l'Hermopolite – deux nomes contigus, aux métropoles si proches que les reçus qui en proviennent témoignent d'interactions entre les deux qui peuvent avoir un impact sur le formulaire¹⁴.

L'élément le plus propre, de prime abord, à apporter une réponse semble être la séquence μερ(ίδος) τῶν ἐνδοξ(οτάτων) Κομήτου (καὶ) Ἀθανασίου de la l. 4. Elle doit être rapprochée de SB XXII 15634–15635 (Hermopolis, VI^e s.) donnant une liste des *merides* contribuant à l'annone civile transportée par les moines de la Métanoia. Ces *merides* sont identifiées par des anthroponymes (par exemple, l. 6: μερ(ίδος) Χριστοῦδ() καὶ Δωροθ(έου) λαμπρο(τάτων)). Les éditeurs de ce papyrus ont montré que « derrière ces *μερίδες* 'nominatives' de l'époque byzantine tardive, il faut voir des propriétés foncières que l'administration hermapolite persistait à traiter comme des unités contributives et 'liturgiques' après la disparition du γεοῦχος »¹⁵. D'après SB XXII 15635, leurs contributions se répartissent entre deux comptes, le compte « ville » (ὑπὲρ πόλεως) et, semble-t-il, le compte « villages » (κ(ωμῶν)?)¹⁶. Or on retrouve le même schéma dans notre reçu: le contribuable réel (le détenteur d'un *onoma* « compte fiscal », dont le nom

2011, s. n.) ni n'apparaît dans le dossier des reçus hermapolites (rédigés par Petros, Phoibammôn ou [---]inos).

¹² Voir notamment l. 1 n.

¹³ Le reçu du monastère d'Apa Sabinos est trop incomplet pour que la présence de ces éléments puisse être vérifiée.

¹⁴ Sur les interactions entre les deux nomes, voir P. Jena, p. 44.

¹⁵ GASCOU & ΣΤΡΕΠΤΕΙΝ, « P. Berol. G 25003 » (ci-dessus, n. 7), p. 120–121.

¹⁶ Cf. ci-dessous, l. 3–4 n.

est à la l. 2) paie sa contribution annonaire au titre du compte « ville » de la *meris* de Komêtas et d'Athanasios. Ses impôts transitent donc par le grand domaine dont il dépend, lequel, bénéficiant du régime de l'autoprégie, est directement responsable auprès de la caisse provinciale des impôts des contribuables qui y ressortissent¹⁷.

Mais ce système des *merides* fiscalo-liturgiques est attesté à la même époque, en plus de l'Hermopolite, dans l'Oxyrhynchite et l'Antinoïte¹⁸. On ne peut donc en tirer argument pour déterminer la provenance précise de notre reçu.

Aurons-nous plus de chance avec les éponymes de la *meris* dont il est ici question, Komêtas¹⁹ et Athanasios? Ces deux personnages ne sont pour l'instant pas attestés comme éponymes conjoints d'une *meris* ou, plus généralement, d'un *oikos*. On connaît cependant un *oikos* du gloriosissime Komêtas dans le troisième tiers du VI^e s. à Oxyrhynchos (province d'Arcadie)²⁰

¹⁷ Cf. J. GASCOU, *Fiscalité et société en Égypte byzantine*, Paris 2008, p. 160-175 (= IDEM, « Les grands domaines, la cité et l'État en Égypte byzantine », *Travaux et mémoires* 9 [1985], p. 38-52). Une autre explication pourrait rendre compte du schéma de notre reçu : « Il se peut enfin que la 'part' ait déterminé non seulement le montant des impôts et services assignés sur les biens propres de l'ancien propriétaire, mais encore que, pour des raisons de commodité technique ou comptable, l'administration ait coutumièrement rattaché à ces 'parts' les prestations d'autres contribuables de moindre assise économique » (GASCOU & ΣΙΠΠΕΣΤΕΙΝ, « P. Berol. G 25003 » [ci-dessus, n. 7], p. 121).

¹⁸ GASCOU, *Fiscalité et société* (ci-dessus, n. 17), p. 163-166 (= GASCOU, « Les grands domaines » [ci-dessus, n. 17], p. 41-44), et GASCOU & ΣΙΠΠΕΣΤΕΙΝ, « P. Berol. G 25003 » (ci-dessus, n. 7), p. 121.

¹⁹ On peut hésiter sur la désinence du nom, soit Komêtas (Κομητᾶς), soit Komêtês (Κομήτης), deux noms bien attestés.

²⁰ *P. Oxy.* XVI 2020, l. 24 (580-590 [BL XIII, p. 156]): δ(ιὰ) τοῦ οἴκ(ου) τοῦ ἐνδοξ(ο)τ(άτου) Κομήτου ὑπὲρ διαφόρ(ων) ὀνομ(άτων) (ἀρτάβαι) Ἀρξέε δ' ἡ' (on notera la situation proche de notre reçu : les contributions de plusieurs *onomata* transitent par cet *oikos*); 2040, l. 8 (560-570 [BL XIII, p. 156]): δ(ιὰ) τοῦ οἴκ(ου) τοῦ ἐνδοξ(ο)τάτου Κομήτου. Ce Komêtas est celui de la PLRE III, s. n. Cometas 7. D'après P. Thomas 29, intr. (BL XII, p. 144), il serait le frère de Christodoté et donc le fils du patrice Iôannês. On peut se poser la question de la parenté entre ce Iôannês et le duc de Thébaïde du même nom, fils du *magnificentissimus* Komêtas, connu par l'*Édit XIII*, 24 de 539 (Ιωάννης ὁ ἐνδοξότατος Κομήτου (τοῦ) τῆς μεγαλοπρεποῦς μνήμης) et le *P. Cair. Masp.* I 67123, l. 2 (Aphrodité, 537: [Φλαυίω Ἰωάννη τ]ῷ ἐνδοξ[ο]τ[ά]τω καὶ πανευφύμω στρατ[η]λάτῃ υἱ[ῷ] τοῦ [τῆ]ς [μεγαλοπρε(ποῦς)] μνήμ(ης) Κομήτο(υ) [BL X, p. 34]). Aurait-on affaire à une grande famille que l'on suit sur plusieurs générations, le Komêtas des papyrus d'Oxyrhynchos étant le petit-fils de celui de l'*Édit XIII*?

et un *oikos* du famosissime Athanasios à la même époque dans l'Antinoïte (province de Thébaïde)²¹. Il faut reconnaître dans ce dernier le *dux et Augustalis Thebaidis* (en charge aussi de l'Arcadie) en fonction de 565 à 567/8 après avoir été *dux et Augustalis Aegypti* et administrateur de la *domus divina*²². Duc, patrice et consulaire, il fait partie de ces grandes familles aristocratiques exerçant les plus éminentes charges provinciales garanties par une puissante assise foncière. Il se trouve que, d'après un éloge en vers que lui adresse Dioscore d'Aphrodité, Athanasios eut un ascendant du nom de Komêtas, qui semble avoir exercé de hautes fonctions (gouverneur?) dans un province voisine, peut-être l'Arcadie²³. Il serait tentant de

²¹ *P. Cair. Masp.* II 67166, l. 6–7 (Antinoopolis, 568): *δοῦλος τοῦ ἐνδόξου οἴκου τοῦ πανε-υφήμου Ἀθανασίου πατρικίου*; *P. Lond.* V 1709, l. 4–5 (Antinoopolis, 566–567 [cf. J.-L. FOURNET, « Sur les premiers documents juridiques coptes », [dans:] A. BOUD'HORS & C. LOUIS [éd.], *Études coptes XI. Troisième journée d'études (Marseille, 7–9 juin 2007)* [= *Cahiers de la Bibliothèque copte* 17], Paris 2010, p. 130]: *παποπρονοητων ἡπῆι ἐτ'ταῖης ἡπ'ἀνεγφι[μος] ἡπατρικιος ἀαζηασιος*.

²² Cf. J.-L. FOURNET, *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité* [= *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale* 115], Le Caire 1999, vol. I, p. 330–332 (PLRE III, s. n. Athanasius 3); F. MORELLI, « Zwischen Poesie und Geschichte: Die 'Flagornerie' des Dioskoros und der dreifache Dux Athanasios », [dans:] J.-L. FOURNET (éd.), *Les archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte. Histoire et culture dans l'Égypte byzantine. Actes du colloque de Strasbourg (8–10 décembre 2005)* [= *Collections de l'Université Marc Bloch-Strasbourg. Études d'archéologie et d'histoire ancienne*], Paris 2008, p. 223–245, qui se fonde, pour la carrière alexandrine d'Athanasios, sur un papyrus qu'il a publié ultérieurement dans *P. Gascou* 48; A. M. KAISER, « Flavius Athanasius, *dux et Augustalis Thebaidis* – A case study on landholding and power in Late Antique Egypt », [dans:] S. PROCHÁZKA & S. TOST (éd.), *Land and Power in the Ancient and Post-Ancient World. Proceedings of the 3rd International Conference of the NFN Imperium and Officium* (sous presse) – je remercie l'auteur de m'avoir fait lire cet article avant sa parution en ligne et daté de 2013 à l'adresse <https://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_Kaiser_FlaviusAthanasius_v01.pdf> (date d'accès 21 décembre 2020). Il faut remarquer que la localisation antinoïte du domaine d'Athanasios est une supputation qui se fonde uniquement sur le lieu de rédaction des deux papyrus qui en font mention.

²³ *P. Aphrod. Lit.* IV 10, l. 8–9: *ὁ τοῦ Κυρίλλου καὶ Κομήτου τῶν πάντων, οἱ καὶ κυβερνῆται μέγιστοι πελαστικῶν*, « le descendant des célèbres Kyrillos et Komêtas, qui furent les très grands capitaines des provinces voisines » (pour le sens de *πελαστικῶν*, cf. v. 9 n.); 32–35: *Οὐ χθῶν πᾶσα, θάλασσα μῶλις πέλεν ἀξία ῥίζης, | κυδαλίμων πατέρων ἀπὸ ῥίζης ὀλβιστήρων, | Εὐστοχίου γεγετήρος ἀτὰρ Κυρίλλου τε Κομήτου, | ὧν βασιλεῖς τρομέουσι τὰ μῆδεα πυκνὰ σοφίης*, « La terre et la mer tout entières sont à peine dignes de sa lignée, d'une lignée

Ont été mesurées et embarquées pour le compte de Minos [...] sur le bateau du monastère de la Métanoia, représenté par le très pieux abba [...], moine et diaconète, au titre de l'annone de la troisième indiction [...] pour la ville, meris des gloriosissimes Komêtas et Athanasios, pour [...], deux artabes un sixième de blé pur, total: 2 1/6 art. de blé pur seulement, frais de transport et taxe de 1% inclus – artabes qui [...].

Par moi, Philippe, secrétaire [...].

V° [...] de Minos, 2 1/6 artabes de blé.

1. Ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο: Formulaire typique des reçus d'embarquement d'annone civile de l'Antaiopolite (Aphrodité) et de l'Antinoïte. Pour les premiers, cf. 5, l. 1 (542) et 17 (542); 6, l. 1 et 12 (542-543); 7, l. 1 (545); 8a, l. 74 (557); 8b, l. 53 (559); *P. Cair. Masp.* III 67325, II r°, l. 6 (557/8), III v°, l. 1 (555/6); pour les seconds, cf. 4, l. 1 (491/492?) et *P. Jena* II 8-13 (v^e-vi^e s.). Le syntagme, très ancien, se retrouve aussi sous la forme μεμέτρημαι καὶ ἐνεβαλόμην (moyens) dans des reçus principalement de l'Oxyrhynchite des iv^e-v^e s. (*P. Oxy.* XLVIII 3395, l. 6-7 [371]; XLIX 3481, l. 3-4 [442]; LXXV 5066, l. 3 [460/1]; *P. Mil. Vogl.* III 150, l. 5 [prov. inc., iv^e?]; *P. Cair. Isid.* 57, l. 26 [Karais, 315]) ou dans une infinitive dépendant d'ὀμολογῶ sous la forme μεμετρησθαι καὶ ἐμβεβλησθαι (*SB XIV* 12169, l. 9 [Ptolemais Euergetis, 96]; *P. Princ.* II 26, l. 16-17 [Philadelphie, 155]).

Μετρέω est depuis longtemps typique de reçus de céréales, dont l'évaluation de la quantité s'exprime avec ce verbe; quant au second verbe, il est attesté depuis le i^{er} s. dans les reçus ou documents de transport sur bateaux (ἐμβάλλω, « embarquer ») au point que le terme se spécialise dans les reçus d'annone civile et que cette dernière prend le nom d'ἐμβολή (litt. « ce qui est embarqué »). L'emploi du moyen est fréquent à la place de l'actif (par exemple, *P. Cair. Isid.* 57, l. 26 [Karais, 315]: μεμαίτρημαι καὶ ἐνεβαλόμην τὴν κριθὴν κτλ.).

Le sujet de ces deux verbes est le contribuable dont le nom suit ὀνόματος (l'expression complète devrait être ὑπὲρ ὀνόματος, litt. « pour le compte de »), substantif qui joue le rôle de marqueur introduisant le titulaire d'un compte fiscal – d'où le fait qu'ὀνόματος est parfois suivi d'un nominatif (8a, l. 74, et 8b, l. 53) puisque le nom qui suit était considéré comme le sujet réel de la phrase (cf. *SB XX* 14676, l. 2 n.).

Μίνο[v][.] .[.]α . . . : La séquence onomastique du contribuable est difficile à lire. Je propose μινῶ pour Μίνου (Μίνος ou Μίνος est un nom surtout attesté dans l'Hermopolite; voir récemment *P. Lond. Herm.*, p. 60) en m'aidant de l'endossement où se lit encore clairement -νου que j'interprète comme la syllabe finale du nom du contribuable.

2. εἰς πλ(οῖον) μοναστηρίου Μετανοίας: On pourrait être incité à résoudre le pluriel πλ(οῖα) d'après **8b**, l. 53-54 (où je lis εἰς πλοῖ{ο}α τοῦ εὐ(α)γ(οῦς) μονοστηρίου Μετανοίας) et surtout *SB XXVI 16523*, l. 1-2 (εἰς πλοῖα μονοστηρίου Μετανοία(ς)). Si les autres reçus d'Aphrodité abrègent le substantif, ces deux parallèles donnent à penser (malgré le non-redoublement du λ) que l'expression consacrée devait être εἰς πλοῖα τοῦ μοναστηρίου Μετανοίας. Ce pluriel implique un ensemble de bateaux et donne, par là-même, plus d'ampleur aux activités de batellerie du monastère de la Métanoia (sur la flotte pachômienne, voir récemment M. Mossakowska-Gaubert, « Les assemblées de moines dans les congrégations monastiques en Égypte (IV^e-VI^e siècle) », [dans:] O. Delouis, M. Mossakowska-Gaubert & A. Peters-Custot (éd.), *Les mobilités monastiques en Orient et en Occident de l'Antiquité tardive au Moyen Âge (IV^e-XV^e siècle)* [= *Collection de l'École française de Rome 558*], Rome 2019, p. 17-41, not. 22-24). Les reçus d'Hermopolis présentent cependant le singulier. Dans la mesure où la provenance de ce texte n'est pas assurée, je conserve le singulier.

2-3. τοῦ εὐλαβ(εστάτου) ἀβ[βᾶ --- μονάζ(οντος)] | καὶ διακ(ονητοῦ): Le dernier substantif ne doit pas être résolu διακ(όνου) mais διακ(ονητοῦ) comme le prouvent **4**, l. 3 (διακονητοῦ), **6**, l. 15 (διακονιτῶν sic) et *P. Cair. Masp.* III 67325, VI, l. 2 (τῶν διακονητ(ῶν)). Sur le *diakonêtês*, terme technique de la congrégation pachômienne, désignant un moine de cette dernière impliqué dans des fonctions séculières de haut niveau, cf. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 31-34. Ces personnages n'apparaissent dans les reçus d'annone civile qu'à Aphrodité et dans l'Antinoïte (**4**); les reçus d'Hermopolis ne les mentionnent pas. On notera cependant que, dans les reçus d'Aphrodité, le titre *diakonêtês* peut être immédiatement suivi de leur ressort, en l'occurrence Antaiopolis (διακονητῶν Ἀνταίου ou τῆς Ἀνταίουπολιτῶν), qui semble impliquer que les diaconètes dépendaient d'« un bureau administratif situé dans la capitale du nome où la Métanoia assure le service du transport annonaire » (Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 34). Cette hypothèse est maintenant confortée par la souscription d'un de ces diaconètes dans un acte de transfert de taxation inédit rédigé à Hermopolis en 622, dans laquelle il se présente comme μονάζων τοῦ μοναστηρίου Μετανοίας καὶ γραμματέως χειρογραφείας Ἐρμουπόλ(εως), « moine du monastère de la Métanoia et secrétaire du registre fiscal (cf. *P. Sorb.* II 69, p. 36) d'Hermopolis »²⁴.

Ici, la Métanoia est représentée par un seul diaconète contrairement à la plupart des reçus d'Aphrodité où ils fonctionnent par paire (**5**, l. 4-5; **6**, l. 4-5 [où ils sont présentés comme subrogés du supérieur] et **15**; **8b**, l. 54-55; *SB XXVI 16523*,

²⁴ Je remercie Kim Ryholt de m'avoir confié l'édition de ce texte de la collection de Copenhague.

l. 2), par trio (P. Lond. inv. 2822, l. 2-3; éd. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26) – en 8a, l. 75, ils sont au moins deux, mais leur nom n'est pas spécifié. Il y a cependant trois reçus (de l'Antinoïte et d'Aphrodité) où agit un seul diaconète (4, l. 3; 5, l. 19; 7, l. 3).

On notera que, dans les reçus d'Aphrodité, l'épithète honorifique qui leur est donné est *θεοφιλέστατος* (5, l. 18; 6, l. 15; 8a, l. 75; 8b, l. 54; SB XXVI 16523, l. 2; P. Lond. inv. 2822, l. 2; éd. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26) ou *θεοσεβέστατος* (2, l. 2 et 12; 6, l. 4; 7, l. 3) et non, comme ici, *ἐνλαβέστατος*. Pour le sens, ce dernier prédicat connaît pourtant le même emploi que les deux autres.

3-4. (ὑπέρ) | *πρόλεως*: On a vraisemblablement affaire à un titre fiscal indiquant que le prélèvement est à comptabiliser sur le compte « ville » de la *meris* de Komêtas et Athanasios (cf. intr.) par opposition au compte « village » du même domaine. Cette différence, peu claire dans le détail, donne à penser qu'une partie des impôts payés par ce domaine était versée à la caisse municipale du nome (cf. Gascou & Sijpesteijn, « P. Berol. G 25003 » [ci-dessus, n. 7], p. 121; Gascou, *Fiscalité et société* [ci-dessus, n. 17], p. 256-258). Elle était exprimée diversement selon les lieux, ce qui empêche de restituer ce qui se trouve dans la lacune: si le reçu vient de l'Antaiopolite, on pourrait restituer (ὑπέρ) ἀστικῶν | *πρόλεως* avec le nom de la cité sous-entendu (cf. 5, l. 19; SB XXVI 16523, l. 3; voir aussi *P. Cair. Masp.* I 67045, l. 1 [Aphrodité, VI^e s.]; 67046, l. 1 [Aphrodité, 550/I (BL XII 44)]; SB XX 14121, l. 1 [Aphrodité, 560/I?]); s'il est originaire de l'Hermopolite, on pourrait avoir (ὑπέρ) | *πρόλεως* (cf. SB XXII 15635, l. 1, 9 et 10 [Herm., VI^e s.] relatif à des versements annonnaires pris en charge par la Métanoïa) ou (ὑπέρ) δημοσίου Ἐρμου | *πρόλεως* (cf., par exemple, *P. Bad.* IV 95, l. 157, 159 et 436 [Herm., 501-525]). Cette double immatriculation fiscale se retrouve aussi à Oxyrhynchos (voir, par exemple, *P. Oxy.* XVI 1905, l. 23 et 26 [IV^e s. (BL VII, p. 142, et VIII, p. 251)] selon la restitution proposée en note).

4. *μερ(ίδος) τῶν ἐνδοξ(οτάτων) Κομήτου (καὶ) Ἀθανασίου*: Cf. intr.

4-5. *σίτου* | *καθαροῦ*: Cf. SB XX 14676, l. 7 n.

6. *ἐκατοσταῖς, τὰς κ(αὶ) εἰ* [: On pourrait proposer de lire *ἐκατοσταῖς {τας} κ(αὶ) εἰκ[οσταῖς* (cf. 2, l. 4-5 n.), mais la présence d'un *τας* superfétatoire serait étrange et le bas de la trace suivant *ει* correspondrait mal à un *κ*. Il est donc préférable de voir dans cette séquence une détermination de *καθαροῦ ἀρτάβας δύο ἔκτον* (malgré la récapitulation où le mot est au nominatif, mais qui forme une parenthèse; cf. 2, l. 5 n. à *μόνας*).

2

Tbilissi, Korneli Kekelidze
Georgian National Center
of Manuscripts²⁵
Fonds Zereteli, inv. 286
Aphrodité

c. 25,5 × 17 cm
(c. 1,5 k. 16 k. 8)

Fig. 2
526/7 ou 541/2

Le verre 286 de l'ancienne collection G. F. Zereteli (d'où est issue une partie des *P. Ross. Georg.*) aujourd'hui abritée par le Centre national des manuscrits de Géorgie Korneli Kekelidze à Tbilissi, contient actuellement un grand fragment rectangulaire et 9 minuscules fragments, qui sont soit anépigraphes, soit avec des traces d'écriture trop menues pour être exploitables, voire pour confirmer leur appartenance au grand fragment (je n'en tiens pas compte dans cette édition). Le grand fragment est en fait constitué de deux fragments mal raccordés : dans sa partie inférieure, une bande contenant 4 lignes doit être retournée ; elle est à peu près jointive au bas du fragment supérieur (la l. 12 est à cheval sur les deux). Le bord droit est conservé avec sa marge; il est probable que nous ayons aussi la fin du document quoiqu'on ne puisse en juger d'après le bord inférieur, qui est abîmé.

Ainsi reconstitué, ce fragment contient, écrits transfibralement, deux reçus inédits d'embarquement de l'annonce civile sur les bateaux de la Métanoia, écrits par le scribe Ménas qui les signe tous deux. La mention, à la l. 11, d'Apollôs protocométe, très probablement le père de Dioscore d'Aphrodité²⁶, permet de rattacher ce papyrus aux archives de ce dernier. L'ancien fonds Zereteli se trouve avoir livré d'autres documents des mêmes archives²⁷. L'indiction 5 de ces reçus (l. 9, 13 et 15) est donc nécessairement

²⁵ Je dois à Elena Chepel d'avoir attiré mon attention sur ce papyrus en m'en fournissant une image. Je remercie le Centre Korneli Kekelidze de l'autorisation de publier ce texte et sa photo. C'est à partir de cette dernière que j'ai édité le texte.

²⁶ RUFFINI, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* (ci-dessus, n. 11), s. n. Apollos 2. On a aussi un Apollôs protocométe fils d'Iôannês (Apollos 128). Quant à Apollos 3, 4, 31, 32, 34, 87, 96, 97, 121, 122, 129, 145, en l'absence de patronyme, il est difficile de trancher.

²⁷ *P. Ross. Georg.* III 16, 38, 41, 43-45 et 48; V 9, 32, 35, 37, 38 (?), 62.

antérieure à la mort d'Apollôs en 546/7 : d'après ce que l'on sait de la carrière de ce personnage, on peut hésiter entre 511/12, 526/7 ou 541/2 sans qu'aucun indice interne probant²⁸ ne puisse nous aider à resserrer cette fourchette. Je pencherais néanmoins pour la dernière date: outre que la date des autres reçus de la Métanoia²⁹ inciterait à privilégier la dernière – mais cet argument est loin d'être décisif –, on notera que (1) le reçu est rédigé par le *grammateus* Mênas connu par les comptes de l'hypodecte Iôannês (*P. Cair. Masp.* I 67058, VII, l. 13 [Add. et corr., p. 205]) dans une partie datable de 538/9 d'après C. Zuckerman³⁰ – mais Mênas est un nom passe-partout et sa carrière a pu s'étendre sur plus d'une indiction; et que (2) la quantité de blé annonaire enregistrée par ce reçu pour l'ensemble du village est identique à celle de 3, datable de 539/40 ou 554/5, ce qui, en croisant les deux reçus, inciterait à dater 2 de 541/2 et 3 de 539/40 – mais on peut là encore objecter que les quantités annonaires ont peu varié sur la durée (c'est la principe même du canon) et que deux quantités égales ne présument pas nécessairement des dates rapprochées. Ce sont là des indices qui forment un faisceau de présomptions dont aucune n'est pleinement déterminante.

Le premier reçu (l. 1-10) concerne, on vient de le voir, l'annone de l'ensemble du village, soit 6020 artabes. Cette quantité est assez proche de celle connue pour 546/7 (6050 art.) ou 538/9 (6100 art.)³¹; elle est identique à celle de 3 (3^e indiction = 539/40 ou à la rigueur 554/5). Nous n'avons aucun reçu relatif à l'annone du village pour 526/7 ou 541/2 (ni même pour 511/12).

Le second reçu (l. 11-15) concerne un contribuable, le soldat Bêsis fils d'Anoubiôn³², représenté par le protocomète Apollôs. Ce personnage est

²⁸ La mention de Bêsis fils d'Anoubiôn (l. 11), attesté par deux papyrus de 524, ne peut pas constituer un indice de datation comme je l'explique plus loin (n. 36).

²⁹ Cf. FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 28 (tableau).

³⁰ C. ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire: Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris 2004, p. 44-45. Ce Mênas correspond à RUFFINI, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* (ci-dessus, n. 11), s. n. Menas 31.

³¹ Cf. récemment G. BRANSBOURG, « Capital in the sixth century: The dynamics of tax and estate in Roman Egypt », *Journal of Late Antiquity* 9/2 (2016), p. 305-414, not. 340.

³² RUFFINI, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* (ci-dessus, n. 11), s. n. Besis 2.

attesté par deux documents datant de mai/juin 524³³, mais on ne peut en tirer argument pour dater notre reçu dans la mesure où Bêsis y est le titulaire d'un *onoma*, qui peut donc être beaucoup plus ancien en vertu du phénomène de « fossilisations » des *onomata* fiscaux³⁴. on notera enfin que la date de ce reçu (6 Tybi = 31 décembre / 1^{er} janvier), très tardive dans le processus de la collecte de l'annone, est étonnante (cf. l. 15 n.).

Un autre feuillet isolé faisant se succéder plusieurs reçus de la Métanoia (6) était déjà connu; mais le nôtre est le premier qui combine un reçu pour une collectivité (le village d'Aphrodité) à un autre destiné à un contribuable unique. On remarquera néanmoins qu'Apollôs apparaît dans notre reçu, non comme le fils de Dioskoros, mais comme protocomète. Il pourrait donc y figurer à titre institutionnel, comme représentant de son village. Il se trouve qu'il sert d'intermédiaire à l'*onoma* de Bêsis fils d'Anoubiôn, sous le nom duquel est enregistrée une parcelle qui, en 524, a fait l'objet d'une demande de transfert du territoire de Thmonechthê à celui d'Aphrodité³⁵. La procédure impliquait peut-être un traitement comptable spécifique ou extraordinaire qui expliquerait que les impôts grevant ce terrain ne soient pas englobés dans ceux du village³⁶. Ce n'est là qu'une hypothèse.

³³ *P. Cair. Masp.* III 67329 (= *CbLA* XLI 1194), I, l. 11 et 16, procès verbal d'audience judiciaire dans lequel Bêsis et son frère Leontios, tous deux soldats d'Hermopolis, apparaissent comme titulaires d'un compte (*onoma*) auquel est inscrit un terrain; *P. Cair. Masp.* II 67150, l. 4, la notice cadastrale associée au procès verbal, mentionnant ce même terrain. Sur ces deux textes et leur date, cf. ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 32-34; GASCOU, *Fiscalité et société* (ci-dessus, n. 17), p. 249-250.

³⁴ *P. Sorb.* II 69, p. 20-28 et notamment 21-22; et, à Aphrodité, FOURNET, « Le système des intermédiaires » (ci-dessus, n. 4), p. 233-247.

³⁵ Cf. ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 32-34. Pour être précis, la parcelle est enregistrée à l'*onoma* de Bêsis et de son frère Leontios comme nous l'avons vu plus haut (n. 33).

³⁶ Il est difficile de savoir si ce traitement différencié peut constituer un indice de datation: on pourrait penser qu'il favorise une datation proche de 524, époque où fut lancée la procédure de transfert fiscal des terrains mentionnés par *P. Cair. Masp.* III 67329 et II 67150 (dont celui de Bêsis et de son frère). La procédure a pu prendre du temps pendant lequel les terrains ont fait l'objet d'un traitement fiscal à part. Mais d'autres raisons, à nous inconnues, peuvent l'expliquer.

- ↓
- - -
- [19-22]ων διὰ . . [.] . [. .] . [.] . [. . . .] . .
 [εἰς πλοῖ(α) μοναστηρίου Μετ]ανοίας δ(ιὰ) τῶν θεοσεβ(εστάτων) ἀββ(ᾶ)
 [- - - - - καὶ - - - - -] μονάζοντες κ[α]ὶ διακο(νητῶν) (ὑπέρ) ἐμβολῆς
 4 [πέμπτης ἰνδ(ικτίονος) σίτου καθαρῶ?] κανόνος <ἀρτάβας> σὺν ναύλοις καὶ ἑκατοσταῖς
 [καὶ εἰκοσταῖς ἑξακισ]χειλείας [ε]ῖ[κ]οσι, γί(νονται) . . σί(του) (ἀρτάβαι) ,σκ μόνας.
 [Καὶ εἰς ἀσφάλειαν ὑμῶν καὶ] τοῦ δημοσίου λόγου πεποιήμαι
 [ταύτην τὴν ἀπόδειξιν ὡ]ς πρόκ(εῖται). Δ(ιὰ) ἐμοῦ Μηνᾶ γραμμα(ατέως)
 8 [στοιχεῖ ἢ ἀπόδειξις τῶν ἐξ]α[κισ]χειλίων εἶκ[ο]σι ἀρ[τα]βῶν τοῦ
 [ὡς πρόκ(εῖται). Ἐγρ(άφη) mois jour ἰ]νδ(ικτίονος) πέμπτης.
 [(m²)] . ρ . σ . λω / —————

vacat de 2 l.

- [Καὶ (ὑπέρ) ὀν(όματος) Βησίου Ἄνο]υβίωνος στρα(τιώτου) δ(ιὰ) Ἀπολλῶτος πρωτο-
 κ(ωμήτου)
 12 [εἰς πλοῖ(α) μοναστ(ηρίου) Μετ]ανοία]ς δ(ιὰ) τ[ῶ]ν θ[εο]σεβ(εστάτων) ἀββ[β]([ᾶ])
 [καὶ - - - - μοναζόντων καὶ δι]ακο(νητῶν) (ὑπέρ) ἐμβολ(ῆς) πέμπτης ἰνδ(ικτίον)ο(ς)
 σίτου
 [σ]ὺν ναύλ(οις). Δ(ιὰ) ἐμοῦ Μηνᾶ γρ(αμματέως)
 [στοιχεῖ ὡς πρόκ(εῖται). Ἐγρ(άφη) Τυ]β[ι]ς ἰνδ(ικτίονος) ε. †
 (- - -)

2. δχ | θεοσεβ⁹ αββ¹ || 3. διακ^ο ψ || 5. γρ | σρ γ- || 6. πεποιήμαι || 7. πρωστ δχ | γραμμς ||
 9. ἰνδχ || 11. στρ^ο δχ | πρωτοστ || 12. δχ | θ[εο]σεβ⁹ αββ[β]ς || 13. δι]ακ^ο ψ εμβολς | ινδ^ο ||
 14. νᾶλ δχ | γρ || 15. ινδχ

3. 1. μοναζόντων || 4. 1. κανόνος || 5. 1. ἑξακισ]χιλίας || 6. 1. μόναι

[*Ont été mesurées et embarquées pour le compte du village d'Aphrodité, représenté par ses*] *protocomètes*⁹, *représentés par [...], sur les bateaux du monastère de la Métanoia, représenté les très pieux abba [... et ...], moines et diaconètes, au titre de l'annone de la cinquième indiction six mille vingt artabes du canon de blé pur*⁹, *frais de transport, taxes de 1 % et de 5 % inclus, total: 6020 art. de blé seulement. Et pour votre garantie et celle du Trésor Public, j'ai émis cette quittance selon les termes sus-mentionnés. Par moi, Ménas, secrétaire; je suis d'accord avec cette quittance de six mille vingt artabes de ... selon les termes sus-mentionnés. Écrit le [... du mois de ...] de la cinquième indiction. [...]* ...

[*Et pour le compte de Bésis fils*] d'Anoubiôn, soldat, représenté par Apollôs, protocômète, sur les bateaux du monastère de la Métanoia, représenté les très pieux abba [... et ...], moines et diaconètes, au titre de l'annone de la cinquième indiction, [x] artabes de blé [...], frais de transport inclus. Par moi, Ménas, secrétaire; je suis d'accord selon les termes sus-mentionnés. Écrit le 6 Tybi de la 5^e indiction.

1.]ων διὰ [: Étant donné que ce reçu concerne l'annone de l'ensemble du village, il est tentant de rétablir πρωτοκωμητ]ων διὰ [(ce dernier mot bizarrement non abrégé), suivi du nom du représentant du collège des protocômètes (par exemple, le protocômète Apollôs, d'après la l. 11). Ce double niveau de subrogation est banal et s'observe précisément pour les reçus de la Métanoia (cf. 6, l. 1-2 et 12-13). En s'inspirant de 6, l. 12-13, on pourrait restituer ce qui précède de la façon suivante: † Ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο ὑπὲρ κώμης Ἀφροδίτης (ou οἱ ἀπὸ κώμης Ἀφροδίτης cf. 3, l. 2) διὰ τῆς θαυμασιωτάτης (ou θαυμασίας) | κοινότητος (vel sim.) τῶν πρωτοκωμητ]ων – restitution qui a l'avantage de correspondre à la longueur de la lacune, mais qui a plusieurs inconvénients: (1) on attendrait τῶν πρωτοκωμητ]ων τῆς αὐτῆς κώμης – mais cette détermination a pu être omise; (2) les deux dernières lettres de la ligne ne correspondent pas à la fin de θαυμασιωτάτης; mais de toute façon, l'expression τῆς θαυμασιωτάτης/θαυμασίας κοινότητος, que l'on ne retrouve pas telle quelle, est une restitution assez hypothétique et doit être peut-être remplacée par une séquence différente mais de sens équivalent.

4-5. σίτου καθαρῶ] κανόνος ἀρτάβας) σὺν ναύλοις καὶ ἑκατοσταῖς | [καὶ εἰκοσταῖς ἀρτάβας: Cette séquence est aberrante comparée aux autres reçus du dossier. Comme on attend σίτου κανόνος ἀρτάβας κτλ. (cf. 3, l. 9-10 et 18; 5, l. 9-10 et 22-23; 6, l. 18; et, pour la construction, 3, l. 18 n.) et qu'ἀρτάβας ne peut être restitué devant ἑξακισ]χειλείας à la l. 5), il est probable que le mot ait été oublié ou sous-entendu (cf. 5, l. 9 n.). Par ailleurs, la mention des frais supplémentaires (σὺν ναύλοις καὶ ἑκατοσταῖς κτλ.) devrait normalement être rejetée après la quantité ou à la fin de la récapitulation (cf. 1, l. 5-6; 3, l. 10-11; 5, l. 6, 10, 14, 21-22 et 23; 6, l. 7 et 18; 8a, l. 75; 8b, l. 55; SB XXVI 16523, l. 4-5; P. Lond. inv. 1822, l. 4 et 5, éd. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26); mais on les trouve insérés comme ici dans des reçus d'autres provenances (par exemple, SB XX 14676, l. 7-9 [Herm., 2^e moitié du VI^e s.]: σίτου καθαρῶ σὺν ναύλ[οις] | καὶ ἑκατοσταῖς καὶ πᾶσι ἀναλώμασι ἀρτάβας).

ἑκατοσταῖς | [καὶ εἰκοσταῖς : Si le premier se rencontre parfois sans le second (1, l. 6; SB XXVI 16253, l. 4), ils apparaissent le plus souvent ensemble (à Aphrodité: 5, l. 10 et 21; 6, l. 7 et 18; ailleurs: SB XXII 15317, l. 5; 15319, l. 6; XXVI 16751, l. 3-5 [Herm., v^e s.]; XXVII 16960, l. 6-7 [Herm., VI^e/VII^e s.]; etc.). Cela permet de combler la lacune de la l. 5.

4. *σίτου καθαροῦ*: *καθαροῦ* est un complément hypothétique qui permet de combler la lacune (cf. 1, l. 4-5; 4, l. 4; 6, l. 17). Sur le sens de *καθαρός*, cf. *SB XX 14676*, l. 7 n.

5. *γί(νονται) . . .*: Je n'arrive pas à lire les deux ou trois lettres qui suivent *γί(νονται)*. Il me paraît difficile de lire *σί(του) κων(όνος) (ἀρτάβαι)* ou *σί(του) καθ(αροῦ) (ἀρτάβαι)*, qui se trouvent tous les deux (cf. respectivement 6, l. 18; *SB XXVI 16523*, l. 4 et 1, l. 5; 4, l. 4).

μόνας: Accord avec *ἀρτάβας ἑξακισ]χειλείας [ε]ῖκοσι*.

6. *πεποίημαι*: Je ne sais comment expliquer l'arc de cercle qui surmonte *-ημ-*.

7. *Μηνᾶ γραμμ(ατέως)*: C'est le même personnage qui écrit et signe le second reçu (l. 14). Un *Ménas grammateus* (Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [ci-dessus, n. 11], s. n. Menas 31) est connu par les comptes de l'hypodecte *Ιωάννης (P. Cair. Masp. I 67058, VII, l. 13 [Add. et corr., p. 205])* dans une partie datable de 538/539 d'après Zuckerman, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 44-45. Ce pourrait être le seul indice qui permettrait de privilégier 541/542 comme datation de notre reçu. Mais *Ménas* est un nom passe-partout et sa carrière a pu s'étendre sur plus d'une indiction.

8. *ἐξ]α(κισ)χειλίων*: Mieux que *ἑξακισ]σχειλίων* à la fois paléographiquement et eu égard à l'espace attendu dans la lacune. Pour ce type de faute, cf. *P. Lips. I 109*, l. 3 (prov. inc., 298): *τετρα(κισ)χειλείας*; *SB XXVI 16702*, l. 8 (Heracl., VI^e s.): *ἐνα(κισ)χειλ[ί]ας*.

ἀρ[τα]βῶν τοῦ . . .: On aimerait lire *ἀρ[τα]βῶν τοῦ σίτου* (cf., par exemple, *P. Ant. II 107*, l. 6-7 [VI^e/VII^e s.]: *στυχῖ μοι ἢ ἀπόδιξις τῶν τετρακισχιλίων ἑκατὸν πεντήκοντα ὀκτῶ ἀρταβῶν τοῦ σίτου ὡς πρόκιται*). Mais la première lettre après l'article ne ressemble pas à un *σ*.

10. Je ne comprends pas cette ligne, que l'on pourrait lire]*τροτσωλω* (la première lettre pouvant être aussi un *γ* ou *π*, la troisième un *ι*): des *notae* ou une signature cryptée, comme me le suggère Jean Gascou? Le grand signe qui suit marque la fin du document (c'est-à-dire du premier reçu).

11. Il n'y a pas la place de restituer *Ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο* dans la lacune. Ce second reçu devait donc commencer par *καὶ (ὑπὲρ) ὀνόματος* suivi du nom du contribuable comme dans *P. Lond. inv. 1822*, l. 4 (éd. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26).

Βησίου Ἄνο]υβίωνος στρα(τιώτου): Cf. intr. Je dois cette restitution à Jean Gascou. On peut aussi restituer le nominatif *Βήσις*: cf. 1, l. 1 n.

Ἀπολλῶτος πρωτοκ(ωμήτου): Cf. ci-dessus, n. 26.

14. *Μηνᾶ γρ(αμματέως)*: Cf. l. 7 n.

15. *Τυ]βι*: L'avant-dernière lettre ressemble plus à un *β* qu'à un *ν* (*Παυ]νι*, de toute façon impossible, ce mois étant bien avant les moissons, qui avaient lieu en juin/juillet). 6 Tybi (= 31 décembre / 1^{er} janvier) est très au-delà des dates attestées dans les reçus de la *Métanoia*, qui s'échelonnent entre juillet et octobre. Cf. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 34.

3

P. Mich. inv. 3460³⁷
Aphrodité

33,5 × 20 cm
(12,5 k. 21 cm)

Fig. 3
539/40 (ou 554/5)

Ce fragment conserve la moitié gauche d'un feuillet dont les bords supérieur, gauche et inférieur sont d'origine. Acheté à l'antiquaire Maurice Nahman en 1925, il est entré à l'Université du Michigan en 1926 comme don d'Oscar Weber et Richard H. Webber (de Detroit).

Rien dans ce qui reste de ce reçu ne garantit sa provenance. Mais la quantité de blé concernée (6020 artabes) implique que l'on ait affaire, comme avec 2, à une quittance relative à l'annone du village d'Aphrodité. Le formulaire correspond d'ailleurs à celui des autres reçus de ce village. Ce papyrus appartient donc lui aussi aux archives de Dioscore d'Aphrodité – étant donné sa date d'acquisition, il ne peut provenir des autres archives de l'Aphrodité byzantine, celles de Phoibammôn fils de Triadelphos, exhumées au début des années 40³⁸.

Ce reçu date de la 3^e indiction, soit 524/5, 539/40, 554/5 ou 569/70, dates pour lesquelles nous n'avons aucun reçu de même nature. La dernière date est cependant improbable, et les autres reçus de la Métanoia d'Aphrodité³⁹ inviteraient à privilégier 539/40 ou 554/5 sans que cet argument soit décisif. On notera que la quantité de blé (6020 artabes), très proche de celle attestée en 538/9 (6100 artabes) ou 546/7 (6053)⁴⁰, est identique à celle de 2, antérieur à 547/8, ce qui, en fin de compte, inciterait à favoriser une datation en 539/40. Mais j'ai dit dans l'introduction de 2 combien cette argumentation est peu décisive.

³⁷ Je suis reconnaissant à Graham Claytor de m'avoir signalé l'existence de ce papyrus. Je tiens à remercier Brendan Haug de m'avoir autorisé à publier ce papyrus avec sa photographie et Monica Tsuneishi de m'en avoir fourni l'image que je donne ici.

³⁸ Cf. J.-L. FOURNET, « Sur les premiers documents juridiques coptes (2): Les archives de Phoibammôn et de Kollouthos », [dans:] A. BOUD'HORS & C. LOUIS (éd.), *Études coptes XIV, Seizième journée d'études (Genève, 19-21 juin 2013)* [= *Cahiers de la Bibliothèque copte* 21], Paris 2016, p. 115-141.

³⁹ Cf. FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 28 (tableau).

⁴⁰ Cf. BRANSBOURG, « Capital in the sixth century » (ci-dessus, n. 31), p. 340.

- ↓ χμ[γ
 † Ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο οἱ ἀ[πὸ κώμης Ἀφροδίτης]
 δ(ιὰ) τῶν πρωτοκωμητῶν [τῆς αὐτῆς κώμης (ὑπέρ) τε' αὐτῶν]
 4 κτήσεως καὶ τῶν διαφῶ[ρων κτητόρων εἰς πλοῖ(α)]
 μο[νασ]τηρί[ο]υ Μετα[ο]ίας [δ](ιὰ) [τῶν θεοφιλ(εστάτων)³ ἀββ(ᾶ) ---]
 [4/5]β.ρ. μοναζ(όντων) κ[α]ι δ[ιακ(ονητῶν) Ἀνταίου³ - - -]
[.]ικης τῆς αὐτ[
 8 κανόνος τῆς αὐτῆς τρίτης ἰ[νδικ(τίονος)]
 [. . .] . . . () [. . .] [. . .] . . . [σίτου κανόνος ἀρτάβας]
 ἕξακείσχειλείας ἕκκοσι, γ[ί]νονται σί(του) καν(όνος) (ἀρτάβας) _{5κ} σὺν ναύλ(οις)]
 καὶ προσθ(ήκαις)² ἐκ πλήρους. Κ[αὶ εἰς ὑμῶν ἀσφάλειαν]
 12 καὶ τοῦ δημοσίου πεποιήματι τ[α]ύτην τὴν πληρωτικὴν]
 ἀποχῆν μεθ' ὑπογρ(α)φ(ῆς) ἐμῆς [ὡς πρόκ(εῖται) ---]
 δι' ἐμοῦ Κωνσ[τ]α[ν]τίνου Μ. . . [
 effacé []
 16 effacé ε.η. []
 Ἐγράφη Θωθ . . . []
 v°
 →] traces τρίτης ἰνδικ(τίονος) σί(του) {(ἀρτάβαι)} καν(όνος) (ἀρτάβαι) _{5κ} —

3. Δχ || 4. και: κ ex ü corr. || 5. Δχ (seul le trait d'abréviation est visible) || 6. μοναζζ ||
 7. αυτ[surmonté de ~ || 8. ἰ[νδικ || 11. προσθ ? | post πληρουε vacat || 13. μεθ' |
 ὑπογραφ || v° 18. υ^δ / | post υ^δ / vacat | γετ̄ κανζ / ^

10. 1. ἕξακισχιλίας

Ont été mesurées et embarquées pour le compte des habitants d'Aphrodité, représentés par les protocomètes dudit village, au titre de leurs propriétés et de celles des différents propriétaires, sur les bateaux du monastère de la Métanoia, représenté par les très pieux abba [... et ...], moines et diaconètes d'Antaiopolis [...] du canon de ladite troisième indiction [...] six mille vingt artabes du canon de blé, total: 6020 art. de blé du canon, frais de transport et suppléments² inclus, versés en totalité. Et pour votre garantie et celle du Trésor Public, j'ai émis cette quittance plénière munie de ma souscription selon les termes sus-mentionnés. Par moi Kônstantinos, fils de [...]. Écrit le ... Thôth de [la 3^e indiction].

V° [...] de la troisième indiction, 6020 art. du canon de blé.

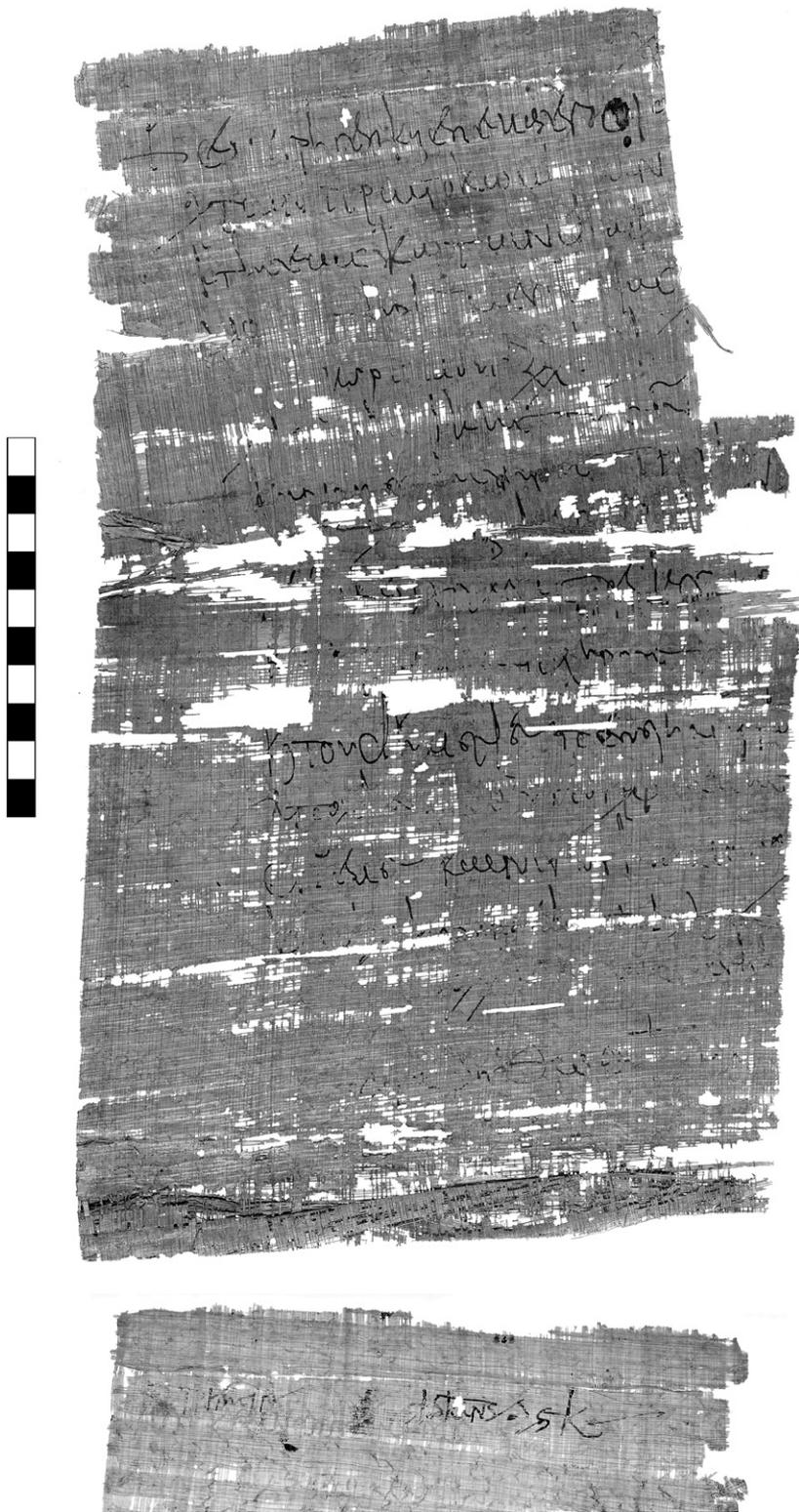


Fig. 3. Reçu n° 3 (P. Mich. inv. 3460)

2. ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο οἱ ἀ[πὸ κώμης Ἀφροδίτης]: Anacoluthie due au fait que les deux verbes initiaux formaient une expression invariable quels que soient le nombre du sujet réel et le tour que prenait ce dernier. Voir I, l. 1 n.

4. πλοῦ(α): Cf. I, l. 2 n.

5. θεοφιλ(εστάτων)²: On peut aussi restituer θεοσεβεστάτων (cf. I, l. 2–3 n.).

6.]β. ρ. : Jean Gascou propose de lire Ἰλαρό[ς]. Le λ ne me semble pas pleinement satisfaisant, mais cette lecture a le mérite d'aboutir à un nom connu: quoique surtout attesté en Égypte jusqu'au III^e s., ce nom se rencontre sporadiquement à des périodes plus tardives (SPP X 297, v^o 1, l. 5 [Memphite, VII^e s.]: Ἰλάρου; P. Bal. II 384, l. 5 [VII^e/VIII^e s.]: ζελαρε).

7. Je ne parviens pas à restituer cette ligne, qui ne trouve aucun parallèle dans le dossier des reçus de la Métañoia.

8. τῆς αὐτῆς τρίτης ἰ[νδικ(τίονος): Le αὐτῆς implique que l'indiction a été mentionnée précédemment. Cela ne peut avoir été le cas qu'à la ligne précédente.

9–10. σίτου κανόνος ἀρτάβας: Restitution assurée par le verso (cf. l. 18).

13. ὑπογγρ(α)φ(ῆς): On notera la curieuse abréviation. Le scribe a d'abord écrit ὑπογγρ (qui aurait suffi), puis a ajouté un φ sans marque d'abréviation.

14. Κωνστ[α]ντίνου (ou Κωνστ[α]ντίνου): Ce personnage ne peut être identifié avec un des Κό(ν)stantinos connus à Aphrodité. Je n'ai pas non plus reconnu sa main.

17. Θωθ̄: Le quantième est soit ι soit κ soit η.

18. . . [: τρ[ίτης ἰνδ(ικτίονος)] ou ἰνδ[ικτίονος] γ.

σί(του) {(ἀρτάβαι)} κανόνος (ἀρτάβαι): Dans cette séquence, je fais aller κανόνος avec ἀρτάβας (« artabe du canon »), ce qui peut expliquer la faute commise dans certains documents (cf. SB XXVI 16523, l. 3 n., et ci-dessous 5, l. 9 n.).



ANNEXE

*Les reçus d'embarquement d'annone prise en charge par la Métanoïa
des archives d'Apa Sabinos et de Dioscore d'Aphrodité*

Les documents sont donnés dans l'ordre chronologique.

Je ne signale pas les différences tenant seulement à la présence ou non de points sous les lettres.

4

Paris, École Pratique des Hautes Études,
Fonds Weill, Série I, grec n° 59⁴¹
Antinoïte, Monastère d'Apa Sabinos

Fig. 4
491/2?

Ce papyrus a été édité (sans sa dernière ligne) par Jean Gascou dans une étude consacrée au monastère d'Apa Sabinos (connu ensuite sous le nom de monastère du Rocher septentrional d'Antinoopolis) aux archives duquel ce document a appartenu⁴². J'en donne pour la première fois une image⁴³.

J. Gascou plaçait la rédaction de ce reçu à la fin du v^e s. en se fondant sur le fait que l'éponyme du monastère y apparaît comme encore vivant. La lecture de la dernière ligne permet maintenant de la situer lors d'une 15^e indiction, qui pourrait être 491/2 (sans que 506/7 ne puisse être exclu).

↓ [† Ἐμέτρησεν] καὶ ἐνεβάλετο ἅπα Σαβίνος καὶ ἅπα Σαραπίων ἀνα-
χω[ρηται]
[διὰ Φοιβ]άμμωνος πρε(σβυτέρου) καὶ οἰκ(ονόμου) εἰς πλοῖ(ον) τῆς
Μετανοίας [διὰ τοῦ]
[εὐλαβ(εστάτου)? ἀββ]ᾶ Κ. . . [.]μου μοναζ(όντος) καὶ διακονητοῦ
(ὑπέρ) πόλεως [Ἀντινοέων]

⁴¹ Il porte sur sa chemise, entre autres, la mention « Lot 1909–1910 ».

⁴² GASCOU, « La montagne d'Antinoopolis » (ci-dessus, n. 5), p. 166 (n° 9). Ce papyrus avait été déjà mentionné dans FOURNET & GASCOU, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 44, sans qu'à l'époque il nous ait été possible de l'éditer complètement.

⁴³ Ce scan est dû à Florent Jacques (Sorbonne Université), que je remercie. Il est publié avec la permission de l'École Pratique des Hautes Études.

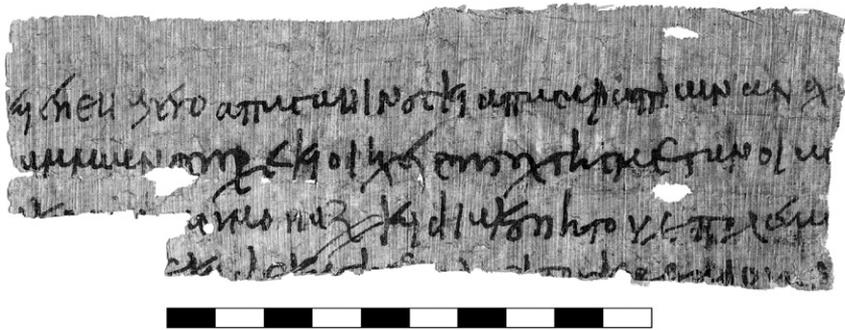


Fig. 4. Reçu n° 4 (P. Weill I, inv. 59)

4 [(ὕπερ) ἐμβολῆς πεντ]εκαδεκάτης ἰνδ(ικτίονος) σίτου καθαροῦ
ἀρ[τάβας]

2. πρε|οιμ|πλ|| 3. Μοναζ|| 4. ἰνδ

2. πλοῖ(ον): Cf. I, l. 2.

3. εὐλαβ(εστάτου): Pour les autres possibilités, cf. I, l. 2-3 n.

K . . . [.]μου: J. Gascou lisait *Κολ[λού]θου* qui ne me paraît pas possible du fait de la forme de ce qui reste de la lettre précédant le *ου* final et de la ligature avec le *ο*. J'inclinerais à y voir un *μ* quoique cela n'aboutisse pas à une solution satisfaisante. Il est possible que la lettre qui précède le *κ* fasse partie du nom.

[Ἄντι(νοέων)]: Cette restitution (absente de l'édition de J. Gascou) comble parfaitement l'espace en fin de ligne. On pourrait cependant penser également que (ὕπερ) πόλεως est usité de façon absolue (« pour le compte 'ville' »; cf. I, l. 3-4 n.).

4. σίτου καθαροῦ ἀρ[τάβας]: Cf. 2, l. 4 n.

5

P. Cair. Masp. III 67347, I r⁴⁴
Aphrodité

31,2 × 10,7 cm
(7,5 k. 3,2 cm)

21 août et 12 octobre 542

Cette page de codex, conservée dans toute sa hauteur mais dont il manque la moitié gauche, livre, sur son recto, quatre reçus. J. Maspero n'a édité que le premier (l. 1-7), le deuxième (l. 9-12) et partiellement le quatrième

⁴⁴ Image: <http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Cair_Masp_III_67347_I_r.jpg> (date d'accès: 21 décembre 2020).

(l. 17-25). À l'exception de la l. 8 (cf. note *ad loc.*), les l. 1-16 sont assurément de la même main et écrites dans la foulée. Les l. 17-24, quoique d'une encre moins noire, sont d'une écriture très similaire, qui pourrait être la même.

P. Cair. Masp. III 67347, I r°, et II 67138, IV r° (7), concernent le comte Ammônios⁴⁵ et ont été recopiés dans des livres de comptes touchant à la gestion de ses propriétés. La 6^e indiction du *P. Cair. Masp.* III 67347, I r°, et la 9^e indiction du II 67138, IV r° (qui se déduit des comptes environnants), sont sans conteste respectivement 542/3 et 545/6. Les reçus du *P. Cair. Masp.* II 67347 sont même plus précisément datés du 28 Mesorê (21 août 542) et du 15 Phaôphi (12 octobre 542).

La structure des reçus de 5 n'a pas été bien dégagée du fait des lacunes et de mauvaises lectures. Si des incertitudes subsistent (partiellement dues à des ajouts et des suppressions), on peut néanmoins en établir les grandes lignes, en s'aidant des autres entrées comptables des livres d'Ammônios. On retrouve ici les trois catégories de biens fonciers selon lesquelles se distribuent les impôts versés par Ammônios: les *kômêtika* (l. 1-7), les *astika* (l. 17-25; cf. I, l. 3-4 n.), et peut-être – encore que cette partie du texte soit peu claire – les impôts versés pour le monastère de Peto (l. 8). Au milieu, quatre lignes (l. 13-16) ont été barrées pour une raison indéterminée; elles sont au demeurant obscures. La totalité de ces reçus concerne la 6^e indiction.

Le premier reçu (l. 1-7) concerne donc les *kômêtika* (l. 5: (ὕπερ) ἐμβ(ολῆς) κώμ(ης) Ἀφροδ(ίτης)). Le montant du versement, après correction de la première édition, est de 203 *modii*⁴⁶. C'est très exactement ce total qui est consigné dans le registre comptable d'Ammônios pour une 7^e indiction, sans nul doute l'indiction immédiatement suivante (*P. Cair. Masp.* II 67139, II v°, l. 12: (ὕπερ) τῆς κώμ(ης) μὶ(δίοι) σγ).

Avec le reçu suivant (l. 9-12), on semble passer aux impôts concernant le monastère de Peto. C'est en tout cas ce que l'on pourrait déduire de la mention μολυ(αστηρίου) Πετο à la l. 8. Cependant la quantité indiquée (119 artabes) est inconciliable avec celle enregistrée ailleurs à ce même titre.

⁴⁵ RUFFINI, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* (ci-dessus, n. 11), s. n. Ammonios I.

⁴⁶ Contrairement aux autres reçus du dossier, où les quantités sont exprimées en artabes, ceux de 5 et de 8 sont les seuls à avoir recours au *modius*, pourtant la mesure de référence pour les paiements annonnaires (cf. GASCOU, *Fiscalité et société* [ci-dessus, n. 17], p. 320-321, avec une référence au *P. Mich.* XIII 664, l. 13-14).

Ainsi, pour la 7^e indiction, *P. Cair. Masp.* II 67139, II v^o, l. 14, donne 22 ½ ⅓ ¼ artabes. Il est vrai que l'entrée $\mu\omicron]\nu(\alpha\sigma\tau\eta\rho\acute{\iota}\omicron\upsilon)\ \Pi\epsilon\tau\omicron$ est due à une autre main et qu'elle pourrait avoir été barrée. Aussi n'est-il pas sûr qu'il faille relier les l. 9–12 avec Peto.

Le troisième reçu (l. 13–16) a été biffé. Le titre du versement fiscal est perdu ($\]\ \mu\eta\tau\omicron\upsilon$ se rattache probablement à l'intermédiaire comme à la l. 2) et il est en l'état difficilement exploitable, ce qui explique que J. Maspero n'ait pas jugé utile de le transcrire. Tout juste pourrait-on tenter de rapprocher la quantité de blé ici déclarée (619 *modii*) de celle (595 *modii*) résultant de l'addition des huit entrées du *P. Cair. Masp.* II 67138, II r^o, l. 39–46, regroupées sous l'intitulé $\lambda\acute{o}\gamma(\omicron\varsigma)\ \tau\eta\varsigma\ \acute{\epsilon}\mu\beta[\omicron\lambda(\eta\varsigma)\ \eta\ \acute{\iota}]\nu\delta(\iota\kappa\tau\acute{\iota}\omicron\nu\omicron\varsigma)$, présentant les redevances annonnaires des colons vivant sur les terres louées par Ammônios, apparemment au monastère de Peto. S'il s'agit du même titre, la différence pourrait s'expliquer par le fait qu'on a affaire à des indictions différentes (6^e et 8^e indiction).

Le dernier reçu (l. 17–27), dont les l. 22–25 sont inédites, concerne les *astika* (l. 19: $(\acute{\upsilon}\pi\acute{\epsilon}\rho)\ \acute{\alpha}\sigma\tau\iota\kappa(\acute{\omega}\nu)\ \pi\acute{o}\lambda[\epsilon\omega\varsigma]$) et se subdivise en deux pour des raisons qui m'échappent (l. 17–21 et 22–23). La récapitulation, à la l. 23, donne 93 ½ ⅓ ⅔ artabes, ce qui, arrondi, correspond au total des *astika* enregistré pour la 7^e indiction dans le *P. Cair. Masp.* II 67139, II v^o, l. 13 ($(\acute{\upsilon}\pi\acute{\epsilon}\rho)\ \acute{\alpha}\sigma[\tau]\iota\kappa(\acute{\omega}\nu)\ \acute{\omicron}\nu(\acute{\omicron}\mu\alpha\tau\omicron\varsigma)\ \tau\omicron\upsilon\ \acute{\epsilon}\nu\delta\omicron\xi(\sigma\acute{\alpha}\tau\omicron\upsilon)\ \sigma\acute{\iota}(\tau\omicron\upsilon)\ \kappa\alpha\acute{\nu}\acute{\omicron}(\nu\omicron\varsigma)\ (\acute{\alpha}\rho\tau\acute{\alpha}\beta\alpha\iota)\ \rho\delta$).

Seuls le premier et le dernier reçus sont expressément reliés aux moines de la Métanoia. Il m'a pourtant semblé nécessaire de rééditer l'ensemble de cette page, ce qui permettra de corriger quelques lectures et de donner un texte enfin complet.

- $\text{[}\text{Ϡ}\text{ Έμέτρησεν κ(αι) ένεβάλετο (ύπέρ)] του ένδοξοτάτο[ν] κόμητος$
 $\text{[Άμμωνίου, δ(ιὰ) Άπολλώτος διο]ικουτου κ(αι) προτοκομήτου$
 $\text{[κώμ(ης) Άφροδί(της) εις πλοϊ(α) μονα]ζτηρ(ίου) Μετανίας δι(α) τών$
 4 $\text{[θεοφιλεσάτων ἄββ(α) Άναστα]σίου κ(αι) ἄββ(α) Ίσχυρίωνος$
 $\text{[μοναζ(όντων) κ(αι) διακ(ονητών) Άνταίου] (ύπέρ) έμβ(ολής) κώμ(ης) Άφροδ(ίτης)$
 $\text{[έκτης ένδικ(τίονος) σίτου μο]δ(ίους) σγ σν(ν) να(ύ)λλ(οις). Δ(ιὰ) έμου Τιμοθέου$
 $\text{[γρ(αμματέως) κώμ(ης) Άφροδ(ίτης) στοιχ(εί). Έγρ(άφη) Μ]εσορ(ή) κη ένδικτίονος έκτης.$
 8 (m2) $\text{[[}\quad\quad\quad\pm 12\quad\quad\quad\mu\omicron]\nu(\alpha\sigma\tau\eta\rho\acute{\iota}\omicron\upsilon)\ \Pi\epsilon\tau\omicron\text{]]}$
 (m1) $\text{[}\quad\quad\quad\pm 13\quad\quad\quad\sigma\acute{\iota}\tau\omicron\upsilon\text{]}\ \kappa\alpha\acute{\nu}\acute{\omicron}\nu\omicron\varsigma\ \langle\acute{\alpha}\rho\tau\acute{\alpha}\beta\alpha\varsigma\rangle\ \acute{\epsilon}\kappa\alpha\tau\acute{\omicron}\nu\ \delta\epsilon\kappa\alpha\acute{\epsilon}\xi\ \text{[}\acute{\eta}\text{]}\mu\iota\sigma\upsilon,$

- [γί(νονται) σί(του) καν(όνος) (ἀρτάβαι) ριζL σὺν] ναύλου κ(αί) ἑκατεστῆς κ(αί) εἰκοστῆς
 [± 14 δ(ιὰ) ἐμ]οῦ Τιμοθέου γρ(αμματέως) στοιχ(εῖ) ὡς
- 12 [πρόκ(εῖται). Ἐγρ(άφη) ± 6 ἰνδ]ικτίονος ἕκτης.
 [[± 19] .μητου σίτου μοδί(ω) ξυ(σ)τῶ ([])]
 [[± 19] . . . , γί(νονται) μ(ό)δι(οι) χιθ σὺ(ν ν)α(ύ)λ(οις)]
 [[± 19] () ὡς πρόκ(εῖται) ([])]
- 16 [[± 19] ἰνδικτίον(ος) ἕκτης.]
 (m3) [† Ἐμέτρησεν κ(αί) ἐνεβάλετο (ὑπέρ) τοῦ ἐν]δοξ(ο)τάτου κόμητος Ἀμμ[ωνίου]
 [δ(ιὰ) Ἀπολλῶτος διοικητοῦ εἰς] πλοῖ(α) Μετανοίας δ(ιὰ) τοῦ θεοφ[ι(ε)στάτου]
 [ἄββ(α) ± 10 μονάζ(οντος)] καὶ διακ(ονητοῦ) Ἀνταίου[ν] (ὑπέρ) ἀστικ(ῶν) πόλ[εως]
- 20 [Ἀνταίου σίτου κανόνος ἀρτ]άβας ἑβδομήκοντα τέσερε[ς]
 [ἧμισυ, γί(νονται) σί(του) καν(όνος) (ἀρτάβαι) οδL σὺ(ν) να(ύ)λ(οις) κ(αί) εἰ]κατηστῆς
 καὶ εἰκωστῆς
 [± 17 σίτου κ]ανόνας (ἀρτάβας) δεκαεννέα τετρακαιε[ι]κ(οστὸν)
 [± 17 σί(του) καν(όνος)] (ἀρτ)άβαι) ργL' μῆ σὺ(ν) να(ύ)λου μόν(ου). Δ(ιὰ) ἐμοῦ
- 24 [Τιμοθέου γραμματέως' κώμ(ης)] Ἀφροδίτης) στοιχ(εῖ). Ἐγρ(άφη) Φαωφ(ι) ιε
 [ἰνδικ(τίονος) ἕκτης.]

marge inférieure

2. et passim κς || 3. μονα]ζτηρ | δν || 4. αββ || 5. ψ εμβς κομς αφροδς || 6. συναλ δχ ||
 7. μ]εσρ || 11. γρ στοιχς || 13-16. annulé par des traits de biffure qui s'entrecroisent ||
 13. μοδχ || 14. γν μδχ | συναλ || 15.ς | προς || 16. ἰνδικτιον' || 18. πλομ | δχ || 19. διαφ |
 ψ ακτις || 22. τετρακαιε[ι]κς || 23. ¯ | συναλο | μονς δχ || 24. αφροδ στοιχς εγρ φαωφ

2. 1. διοικητοῦ | 1. πρωτοκομητου || 3. 1. μοναστηριου Μετανοίας || 10. 1. ναυλοις,
 ἑκατοσταῖς, εἰκοσταῖς || 18. 1. Μετανοίας || 20. 1. τέσσαρες || 21. 1. ἑκατοσταῖς, εἰκοσ-
 ταῖς || 22. 1. κανόνος || 23. 1. σὺν ναυλοῖς μόνους

1. ἐνεβάλετο: ενεβαλε το *ed. pr.* (cf. 6, l. 1 n.).

(ὑπέρ): Ici comme à la l. 17 et dans 7, l. 1, on peut hésiter entre (ὑπέρ), choisi par Maspero, ou ὀν(όματος), introduisant le titulaire du compte dans les autres reçus d'*embolè* à l'exception de 6, l. 1 et 12 (mais voir 6, l. 1 n. à ὑπέρ).

2. Ἀπολλῶτος διοικητοῦ: Απολλωτος]ιτου *ed. pr.* La proposition de G. Malz (διοικ]ητου, *BL* IV 15) est confirmée par le papyrus, au phonétisme près. Cet Apollôs diocète du comte Ammônios est le fils de Dioskoros (cf. Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [ci-dessus, n. 11], s. n. Apollon 2).

3. [κώμ(ης) Ἀφροδίτης) εἰς πλοῖ(α) μονα]ζτηρ(ίου): [Αφροδ / (?) εἰς πλοιοι του μονα]ζτηρ / *ed. pr.* La restitution du texte en lacune, ici comme plus bas, est aléatoire eu égard aux grandes variations du formulaire. Dans la mesure où *προτοκομητου*

n'a pas nécessairement besoin d'une détermination, on pourrait aussi proposer, d'après **8b**, l. 54, [εἰς πλοῖ(α) τοῦ εὐαγοῦς μονα]ζτηρ(ίου). Pour πλοῖ(α) à la place de πλοῖ(ον), cf. **I**, l. 2 n. Pour μονα]ζτηρ(ίου) à la place de μοναστηρ(ίου), cf. Gignac, *Gram.*, vol. I, p. 120-121 et 123.

Μετανίας: Ce phonétisme, que l'on retrouve à la l. 18, est commis en **6**, l. 3 et 13, d'une autre main.

4. Ἀναστα]σίου κ(αὶ) ἀββ(ᾶ) Ἰσχυρίωνος: Ces deux *diakonētai* se retrouvent en **6**, l. 4-5 et 8.

6. [ἔκτης ἰνδικ(τίονος) σίτου μο]δ(ίους) σγ: [εκτης ινδικ/ σιτου αρταβας .] πγ/ *ed. pr.* Il y a eu fusion de la somme en toutes lettres et de sa récapitulation, ou omission, lors de la copie, de la première si bien qu'on pourrait aussi proposer [ἔκτης ἰνδικ(τίονος) <σίτου μοδ(ίους) σγ>, γίνονται σίτ(ου) μό]δ(ιοι) σγ.

σὺ(ν) γα(ύ)λ(οις): συναλ/ *ed. pr.* La séquence est écrite dans une sorte de *Verschleifung*; aussi ne faut-il pas parler, comme le fait J. Maspero (*P. Cair. Masp.* II, p. 137, note à la l. 18), de « faute », mais plutôt de contraction volontaire dont l'illisibilité est compensée par la nature formulaire de la séquence. Ma transcription et celles des différents éditeurs ne sont donc à prendre que comme des approximations: *κυαλ* (l. 14), *κυναλ* (**6**, l. 7; *P. Lond.* III 996, l. 5 [p. 248]), *κυναυ'* (**8a**, l. 75; **8b**, l. 55); etc.

Τιμοθέου = Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* (ci-dessus, n. 11), s. n. Timotheos 7, qui se retrouve dans les **6**, l. 9 et 20; *SB XXVI* 16523, l. 4; *P. Gen.* IV 193, l. 2 (= *SB XVI* 12510).

7. [γρ(αμματέως) κώμης] Ἀφροδ(ίτης) στοιχ(εῖ). Ἐγρ(άφη): [γραμμῆ της κωμης εγγραφη *ed. pr.* Ma restitution s'inspire de la l. 24, mais n'est qu'une solution parmi d'autres de même sens (par exemple, γρ(αμματέως) στοιχ(εῖ) ὡς πρόκ(εῖται). Ἐγράφη).]

8. [[± 12 μο]ν(αστηρίου) Πετο]: Non lu par Maspero. Cette ligne est d'une autre main (écriture plus fine, assez proche de celle de Dioscore) et a été semble-t-il barrée.

9. [± 13 σίτου] κανόνος <ἀρτάβας>: [.] κ[α]ν[ο]ν[ο]ς *ed. pr.* Maspero a sous-évalué la taille des lacunes des l. 9-12. On pourrait aussi lire *κανόνας*. En *SB XXVI* 16523, l. 3 n., je propose d'expliquer *κανόνας* comme « une sorte d'assimilation régressive d'ἀρτάβας, qui serait peut-être le signe que ces deux mots pouvaient être ressentis comme étant sur le même plan et faisant corps l'un avec l'autre ('artabe-canon') ». On remarquera qu'ici comme à la l. 22, ἀρτάβας est omis, ce qui semble confirmer cette explication: l'omission donne à penser que *κανόνας* était pris comme un substantif se suffisant à lui-même et résulterait d'une abréviation de l'expression « artabe-canon ». Cette omission s'observe en **2**, l. 4, ainsi que, comme me le fait remarquer J. Gascou, en *P. Erl.* 81 (VI^e s.) aux l. 14 et 45 (où, malgré l'édition, le sigle de l'artabe est absent).

10. [γίνονται σίτ(ου) καν(όνος) (ἀρτάβαι) ριςL σὺν]: [.] *ed. pr.*

σὺν] ναύλου κ(αὶ) ἑκατεστής κ(αὶ) εἰκοστῆς: Nos reçus, quoique de mains différentes, montrent un certain flottement concernant l'orthographe et la syntaxe de cette formule. Ainsi, l. 21; 6, l. 7 (σὺν) να(ὺ)λλ(οις) κ(αὶ) ἑκατεστής κ(αὶ) εἰκοστῆς), 18 (σὺν) να(ὺ)[λλ(οις)] κ(αὶ) ἑκατεστής κ(αὶ) εἰκοστῆς). Outre les fautes sur le radical d'ἑκατοσταί et d'εἰκοσταί, on note une hésitation entre le singulier et le pluriel, entre le génitif et le datif (ναύλου [cf. aussi l. 23] et ἑκατεστής, gén. sing., à côté d'εἰκοστῆς, équivalent phonétique du dat. plur. εἰκοσταῖς). Ce type de confusion est assez banal et se retrouve aussi dans les reçus hermopolitains (par exemple, *P. Lond.* III 996, l. 5-6 [p. 248; VII^e s.]: σὺν ναλ() κ(αὶ) ἑκατοσταῖς| κ(αὶ) παντοίων ἀναλ(ώμασι)). Dans les résolutions d'abréviations et dans l'apparat critique, j'ai préféré normaliser cette formule en me fondant sur les parallèles contemporains qui favorisent le datif pluriel (pour se limiter à Aphrodité, cf. 2, l. 4-5; *P. Cair. Masp.* II 67169, l. 18, où la séquence est écrite en toutes lettres). Il est possible que les erreurs sur les désinences aient été introduites par le scripteur qui, en recopiant dans ce codex les reçus originaux, en aurait résolu les abréviations.

11. [± 14 δ(ιὰ) ἔμ]οῦ: [.] *ed. pr.* Le début de la ligne devait contenir la mention des *diakonētai* (cf., par exemple, 8a, l. 75; 8b, l. 56).

13. μοδί(ω) ξυσ)τῶ: Sur le *modius* « ras » et sa valeur exacte, cf. J. Gascou, « La table budgétaire d'Antaeopolis (*P. Freer* 08.45c-d; *SB XX* 14494 », [dans:] *idem, Fiscalité et société* [ci-dessus, n. 17], p. 286-287.

14.] . . . : ἐν]γῆ me semble difficile à lire, mais le papyrus est très effacé à cet endroit.

15.] . . . () : δ(ιὰ) ἔμοῦ Τιμοθέου] χρ(αμματέως) στριχ(εῖ)?

17. ἐνεβάλετο: ενεβαλεν το *ed. pr.* (cf. 6, l. 1 n.).

(ὑπέρ): Cf. l. 1 n.

18. δ(ιὰ) Ἀπολλῶτος διοικητοῦ εἰς] πλοῖ(α): [δ/ Απολλωτος υποδ/, εἰς] πλοῖ/ *ed. pr.* G. Malz (*BL IV* 16) a corrigé la fonction d'Apollôs (cf. ci-dessus, l. 2 n.). Pour πλοῖ(α), cf. 1, l. 2 n.

19. [ἀββ(ᾶ) ± 10 μονάζ(οντος)]: D'après la l. 4, il peut s'agir soit d'Anastasioi soit d'Iskhyriôn (en fonction pendant plusieurs indictions: cf. 6, l. 4-5 et 8). Ces noms étant à peu près de la même longueur, il est impossible de choisir.

20. [Ἀνταίου σίτου κανόνος ἀρτ]άβας: [σιτο καθαρου αρταβ]ας *ed. pr.* Πόλ[εως], à la fin de la l. 19, implique nécessairement la restitution d'Ἀνταίου au début de la l. 20 (cf. *SB XXXVI* 16523, l. 3, ainsi que *P. Cair. Masp.* I 67045, l. 1; 67046, l. 1). Il me paraît impossible de loger dans la lacune la date indictionnelle, qui doit donc se déduire des reçus précédents: il s'agit en conséquence de la 6^e indiction.

20-21. ἑβδομήκοντα τέσερε[ς] | [ἡμισυ, γί(νονται) σί(του) καν(όνος) (ἀρτάβαι) οδL: εβδομηκοντα τεσερε[ς] (sic) | [γν συμπ *ed. pr.* Comme il a été dit plus haut, cette quantité, additionnée à celle de la l. 23 (19 1/24), doit donner celle de la l. 24 (93 1/2 1/48). Il est donc nécessaire d'introduire au moins une fraction dans la lacune de la l. 21. Pour que celle-ci s'accorde au plus près avec le total, il eût fallu 1/3 1/8, qui sont néanmoins impossibles pour des raisons de place. L'erreur vient donc de la l. 22

($\frac{1}{24}$ au lieu de $\frac{1}{48}$) ou de la l. 23 ($\frac{1}{48}$ à la place de $\frac{1}{24}$). Pour $\tau\acute{\epsilon}\sigma\langle\sigma\rangle\epsilon\rho\epsilon[s]$, cf. Gignac, *Gram.*, vol. I, p. 159–160, 278, et vol. II, p. 191–192.

21. $\sigma\upsilon(v) \nu\alpha(\acute{\upsilon})\lambda(οις) κ(αι) \acute{\epsilon}]\kappa\alpha\tau\eta\sigma\tau\eta\varsigma \kappa\alpha\iota \acute{\epsilon}\iota\kappa\omega\sigma\tau\eta\varsigma$: Cf. ci-dessus, l. 10 n. Pour la séquence $\sigma\upsilon(v) \nu\alpha(\acute{\upsilon})\lambda(οις)$, cf. l. 6 n.

22. $\tau\epsilon\tau\rho\alpha\kappa\alpha\iota\epsilon[\iota]\kappa(ο\sigma\tau\acute{o}\nu)$: Cf. l. 20–21 n.

23. $\mu\eta$: Cf. l. 20–21 n.

$\sigma\upsilon(v) \nu\alpha(\acute{\upsilon})\lambdaου \mu\acute{o}\nu(ου)$: Cf. l. 10 n. L'ajout de $\mu\acute{o}\nu(ου)$ indique que le versement ne comprend pas les taxes de 1% et de 5%.

24. [*Τιμοθέου*]: Cette restitution est des plus probables, que ce reçu date de la 6^e indiction, comme je le pense, ou de l'indiction suivante (cf. ci-dessous, 6 de la 7^e indiction).

25. [*ἰνδικ(τίονος) ἔκτης*]: Voir l. 20 n.

6

P. Cair. Masp. III 67286,
1–10 (a) et 12–22 (b)⁴⁷
Aphrodité

55,5 × 31 cm
(5,5 [*prōtokollon*] k. 16
k. 16,5 k. 16 k. 1,5 cm)

août/septembre 542 (a)
et 30 juillet 543 (b)

Les deux reçus qui se suivent sur le feuillet de papyrus sont des copies très fautives des originaux délivrés au village d'Aphrodité, représenté par ses protocômètes, pour le versement de sa contribution annuelle à l'annone villageoise pour les 6^e (l. 1–10) et 7^e (l. 12–22) indictions. R. Rémondon a daté ces deux indictions de 542/3 et 543/4 (*BL VIII* 74) et son analyse a été acceptée par J. Gascou et C. Zuckerman⁴⁸. Dans la mesure où ces deux reçus sont datés au jour près, il est même possible d'être plus précis: le premier est d'août/septembre 542 (peut-être 17 septembre s'il faut lire $\Theta\omega\theta \kappa$), le second est du 30 juillet 543.

Le versement qu'enregistrent ces deux quittances est de 5759 artabes. Il correspond très exactement au montant de l'annone que le village d'Aphrodité est enjoint de verser pour une 7^e indiction par le *protagma* du duc Hephaistos, *P. Flor.* III 292.

⁴⁷ Image: <http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Cair_Masp_III_67286.jpg> (date d'accès: 22 décembre 2020).

⁴⁸ ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 190.

- ↓ † Ἐμέτρησεν κ(αι) ἐνεβάλετο ὑπὲρ κώμ(ης) Ἀφροδίτης δι(ιὰ) τῶν
 πρωτοκομητῶν τῆς [αὐτῆς κώμης]
 δι(ιὰ) Βίκτορος πρεσβυτέρ[ου κ(αι) Ἀπολλῶτος κ(αι) Σενουθίου (ὑπέρ)
 τε αὐτῶν κτήσεως] καὶ διαφορό(ων) κτητόρο(ν)
 τῆς αὐτῆς κώμ(ης) εἰς πλοῖ(α) μοναστηρίου Μετανίας δι(ὰ) τοῦ
 θεοσεβεστάτου ἄββ(ᾶ)
- 4 Θεοδοσίου προεστῶτων δι(ιὰ) τῶν θεοσεβεσεστάτων ἄββ(ᾶ) Ἀναστα-
 σίου κ(αι) ἄββ(ᾶ) Ἰσχυρί-
 ωνος μοναζ(όντων) κ(αι) διακ(ονητῶν) Ἀνταιουπολιτῶν (ὑπέρ)
 ἔμβ(ολῆς) τῆς αὐτῆς κώμ(ης) κανόνας ἕκτης
 ἰνδικ(τίονος) σίτου[υ] ἀρτάβας πεντακεσχιλείας ἑπτακοσίας πεντή-
 κοντα ἑννέα
 σὺ(ν) να(ύ)λοισ) κ(αι) ἑκατεστῆς κ(αι) εἰκοστῆς, γί(νονται) σίτ(ου)
 (ἀρτάβαι) ,εψνθ μόν(αι). Κ(αι) εἰς {σ}ῆν} ὑμῶν ἀσφάλειαν
- 8 κ(αι) τοῦ τεμοσίου πεποιμέ ταύτην <τῆν> ἀπότιξιν ὡς πρόκ(εεται).
 Ἀναστασίου κ(αι) ἄββ(ᾶ) Ἰσχυρίωνο[s]
 διακ(ονητῶν) δι(ιὰ) ἐμοῦ Τιμοθέου γραμματ(έως) τῆς αὐτῆς κώμ(ης)
 πεποιμέ τὴν ἀπότεκξιν
 τῶν τοῦ σίτου ἀρταβῶν πεντ[α]κεσχιλίας ἑπτακοσίας πεντήκοντα
 ἑννέα ὡς πρόκ(εεται). Ἐγράφ(η) Θωθ . (.) ἰνδ[ι]κ(τίονος) 5.
vacat d'une ligne
- 12 † Ἐμέτρησεν καὶ ἐνεβάλετο ὑπὲρ κώμ(ης) Ἀφροδί(της) δι(ιὰ) τῆς
 θαυμασιοτατης τῶν πρωτοκομητῶν
 τῆς [αὐ]τῆς κώμ(ης), δι(ιὰ) Ἀπολλῶτος κ[αι] Βίκτορος καὶ Σινουθίου
 (ὑπέρ) τε αὐτῶν κτήσεως καὶ διαφορό(ν)
 κτητόρον τῆς αὐτῆς κώμ(ης) εἰς πλοῖ(α) τοῦ μοναστηρίου Μετανίας
 τῆς μεγαλεπόλεως
 Ἀλεξανδρίας, δι(ιὰ) τῶν θεοφιλέστατων ἄββ(ᾶ) Ἀναστασίου καὶ
 Ἀναστασίου μοναζ(όντων) καὶ διακονιτῶν
- 16 τῆς Ἀνταιουπολιτῶν (ὑπέρ) ἐμβολῆς τῆς αὐτῆς κώμης κανόνας
 ἑβδόμης ἰνδικτί[ο]νος
 σίτου καθαρῶ ἀρτάβας πεντακεσχιλίας ἑπτακοσίας πεντήκοντα ἑννέα
 σὺ(ν) να(ύ)[λοισ]) κ(αι) ἑκατεστῆς κ(αι) εἰκοστῆς, γί(νονται) σίτ(ου)
 καν(όνος) (ἀρτάβαι) ,εψνθ μόν(αι). Καὶ εἰς ὑμῶν ἀσφάλειαν

καὶ τοῦ τεμοσι[ου] πεποιμέ τὴν ἀπόδειξιν ὡς πρόξ(ειται). [Ἀναστάσιος καὶ Ἀναστάσιος διακ(ονηταί)]

- 20 δ(ιὰ) ἐμοῦ Τιμοθέου γραματ(έως) τῆς αὐτῆς κώμης πεποιμέ τὴν ἀπότηξιν τῶν σίτ[ο]υ ἄρταβῶν πεντακεσχιλίας ἑπτακοσίας πεντήκοντα ἐννέα `καὶ τοῦ να[ύ]λ[ου] ὡς πρόξ(ειται). Ἐγράφ(η) Μεσορ(η) σ ἰνδικ(τίονος) ζ.

1. et passim κς | κωμς | δς || 2. υπερ | διαφορ κτητορο̄ || 3. πλοκ | αββς || 4. αββς (bis) || 5. μοναζζ κ[ς] | ου μοναζζς | διακ | ψ εμβς || 6. ινδικς || 7. συναλλ | γν ςιτς || 8. προξ | αββς || 9. διακς || 10. προξ εγραφ | ινδ[ι]κς || 12. υπερ κωμς αφροδκ || 13. κωμς δκ | ψ | διαφορο̄ || 14. κωμς | πλοκ || 15. δκ | αββς | μοναζζς || 16. ψ || 18. συναλλς | γν ςιτς κανς | μονς || 19. προξ || 20. δκ | γραματς || 21. προξ εγραφ μεσορ | ινδικς

1. 1. πρωτοκωμητῶν || 2. 1. κτητόρων || 3. 1. Μετανοίας || 4. 1. προεστῶτος, θεοσεβεστάτων || 5. 1. τῆς Ἀνταιοπολιτῶν (πόλεως), κανόνος || 6. 1. πεντακισχιλίας || 7. 1. ἑκατοσταῖς, εἰκοσταῖς || 8. 1. δημοσίου πεποιήμαι, ἀπόδειξιν, Ἀναστάσιος, Ἰσχυρίων || 9. 1. διακονηταί, γραμματέως, πεποιήμεθα, ἀπόδειξιν || 10. 1. τῶν, πεντακισχιλίων ἑπτακοσίων || 12. 1. θαυμασιότητος ου θαυμασιωτάτης (κουότητος), πρωτο-κωμητῶν || 13. 1. Σενουθίου, αὐτῶν, διαφορῶν || 14. 1. κτητόρων, Μετανοίας, μεγαλοπόλεως || 15. 1. Ἀλεξανδρείας, διακονητῶν || 16. 1. Ἀνταιοπολιτῶν, κανόνος || 17. 1. πεντακισχιλίας || 18. 1. ἑκατοσταῖς, εἰκοσταῖς || 19. 1. δημοσίου πεποιήμαι, ἀπόδειξιν || 20. 1. γραμματέως, πεποιήμεθα, ἀπόδειξιν || 21. 1. πεντακισχιλίων ἑπτακοσίων

1. ἐνεβάλετο ὑπέρ: ενεβαλεν το ψ *ed. pr.* Maspero a pris le -το pour un -ν et le début d'ὑπέρ pour το. En dotant le verbe d'un *nu* éphelestique, Maspero était contraint d'interpréter το comme un article substantivant l'expression (ὑπέρ) κώμ(ης) Ἀφροδίτης. Cette mécoupure, corrigée par P. J. Sijpesteijn, « Some corrections on some papyri », *The Journal of Juristic Papyrology* 22 (1992), p. 59 n. 11 (*BL* X 35), est reproduite à la l. 12 et dans les autres reçus du dossier qu'il a édités: outre 5, l. 1 et 17, où elle est restituée, cf. *P. Cair. Masp.* III 67325, II r°, l. 6: ἐνέβαλε τὸ ὄν(ομα). Or dans cette dernière expression, ὄν est à comprendre comme ὄνόματος, génitif « comptable » devant lequel doit être sous-entendu ὑπέρ (cf. I, l. 1 n.), ce qui oblige à rattacher το à la forme verbale.

ὑπέρ: Ici aussi bien qu'à la l. 12, le *rhô* est barré comme s'il s'agissait d'une séquence abrégée. Faut-il comprendre ὑπέρ (ὄνόματος), « pour le compte de »?

2. Βίκτορος πρεσβυτέρ[ου κ(αὶ) Ἀπολλῶτος κ(αὶ) Σενουθίου: Βικ[τορο]ς [πρ] εσβυτερ[ου και Σενουθιου] *ed. pr.* La restitution que je propose s'appuie sur le fait que l'année suivante, Aphrodité avait pour protocômètes Apollôs, son fils Sênouthês et Biktôr fils de Bêsariôn (Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [ci-dessus, n. 11], s. n. Apollôs 2, Senouthes 1 et Biktôr 8): cf. l. 13 et *P. Mich.* XIII 669, l. 3-5 (septembre 544 [*BL* VII 117]).

3. πλοῖ(α): πλοι(ον) *ed. pr.* Sur cette restitution, cf. 1, l. 2 n.

Μετανίας: La faute se retrouve à la l. 14 et en 5, l. 3 et 18, d'une autre main.

3-4. δ(ιὰ) τοῦ θεοσεβεστάτου ἀββ(ᾶ) | Θεοδοσίῳ προεστῶτων: C'est le seul reçu du dossier qui mentionne le prieur du monastère, par ailleurs inconnu (Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [ci-dessus, n. 11], s. n. Theodosios 13).

4-5. ἀββ(ᾶ) Ἀναστασίου κ(αὶ) ἀββ(ᾶ) Ἰσχυρίωνος: Ces deux personnages se retrouvent ensemble en 5, l. 4. Anastasios réapparaît plus loin à la l. 15.

5. μοναζ(όντων) κ(αὶ): οὐ μοναζό(ντων) (καὶ).

καρόνας: καρόνος *ed. pr.* Cf. 5, l. 9 n.

7. σὺ(ν) να(ύ)λλ(οις) κ(αὶ) ἑκατεστής κ(αὶ) εἰκοστής: Cf. 5, l. 10 n. Pour la graphie de σὺ(ν) να(ύ)λλ(οις), cf. 5, l. 6 n.

(ἀρτάβαι): Maspero ne rend pas compte dans son édition de la forme réelle du signe qui comporte un *a* initial. On retrouve cette même graphie dans la table métrologique du *P. Lond.* V 1718.

8. περὶμέ: Quoique ni Gignac, *Gram.*, ni Mandilaras, *Verb.*, ne lui fasse aucun sort, la chute du *η*, constamment commise dans ce papyrus (cf. l. 9, 19, 20), est une erreur bien attestée par ailleurs (5 attestations sur cette forme du parfait dans la *DDBDP*).

9. Τιμοθέον: Cf. l. 20 et 5, l. 11 n.

κώμ(ης): [κ]ώμ[ης] *ed. pr.*

ἀπότεκξω: Cf. Gignac, *Gram.*, vol. I, p. 140-141.

10. Θωθ . (.): Peut-être Θωθ κ (= 17 septembre).

12. ἐνεβάλετο: ενεβαλε το *ed. pr.* Cf. l. 1 n.

ὑπέρ: Cf. l. 1 n.

13. Ἀπολλῶτος κ[αὶ] Βίκτηρος καὶ Σινουθίου: Cf. l. 2 n.

15. Ἀναστασίου: Δ . . . ασιο *ed. pr.* R. Rémondon proposait de lire Damasios (*Studia Volterra*, vol. V, p. 775), anthroponyme non attesté en Égypte dans lequel il voit un indice supplémentaire du recrutement étranger des moines de la Méta-noia (*ibid.*, p. 781 n. 44). Mais cette lecture ne correspond ni aux traces ni à la longueur. Ce que Maspero a pris pour un *δ* est en fait un *a* ligaturé à un *ν* (cf. le même ductus dans μετανιας [l. 14] et αφαλειαν [l. 18]). Il faut très vraisemblablement reconnaître dans un des deux Anastasios celui qui apparaît à la l. 4 de ce papyrus.

διακονιτών: C'est la seule occurrence non abrégée de ce terme dans le dossier des reçus. Cette forme iotacisante est attestée chez Éphrem le Syrien (Lampe, s. v.). Cf. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » (ci-dessus, n. 3), p. 31-32.

16. καρόνας: Cf. 5, l. 9 n.

18. σὺ(ν) να(ύ)λλ(οις) κ(αὶ) ἑκατεστής κ(αὶ) εἰκοστής: Cf. 5, l. 10 n.

19. [Ἀναστάσιος καὶ Ἀναστάσιος διακ(ονηταί)]: Il reste quelques traces si indistinctes qu'il est impossible de les faire correspondre avec cette restitution.

21. τοῦ να(ύ)λλ[ου]: Cf. 5, l. 10, où la forme est aussi au singulier. Le pluriel de ce mot étant plus fréquent, on peut aussi envisager, dans un texte où les confusions entre *ο* et *ω* sont abondantes, τὸ(ν) να(ύ)λλ[ου] pour τῶν ναύλων.

P. Cair. Masp. II 67138, IV r⁴⁹
Aphrodité

(12 octobre?) 545

Ce reçu a été recopié au recto du f^o IV d'un livre de comptes, par une main différente du reste⁵⁰. Comme pour 5 (cf. intr.), il concerne le versement fait par le comte Ammônios au titre des *kômêtika* de la 9^e indiction (déduite des documents environnants). Ce versement doit correspondre à celui, enregistré dans *P. Cair. Masp.* II 67139, VI r^o, l. 8, pour la même indiction, s'élevant à 161 artabes ((ὕπερ) ἐμβολ(ῆς) ἀρτάβαι) ρξ[α]. La différence d'une artabe pourrait faire douter de la restitution de l'unité dans l'édition de Maspero (déduite des autres chiffres du compte), mais en fait celle-ci est confirmée par un examen du papyrus: on aperçoit même, après le ξ, les traces d'une lettre qui correspond assez bien à un α (lire donc ρξα). Je ne sais comment expliquer cette différence – à moins que le α n'ait été ensuite effacé volontairement.

marge supérieure

- ↓ † Ἐμ{μ}έτρησεν [κ](αι) ἐβεβάλ[ετο (ὕπερ) τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ετος)]
 Ἀμμωνίου δ(ιὰ) Ἀπολλῶς διο[ικ(ητοῦ) εἰς πλοῖ(α) μοναστηρίου Μετανοίας]
 δ(ιὰ) τοῦ θεοσεβεστᾶτου ἀββ(ᾶ) [- - - μονάζ(οντος) κ(αι) διακ(ονητοῦ) Ἄνταίο(ν)]
 4 (ὕπερ) κώμ(ης) Ἀφροδι(ίτης) ἐμβολ[ῆς ἐνάτης ἰνδικ(τίονος) σίτου ἀρτάβας]
 ἑκατὸν ἐξήκοντα, γίνονται σί(του) [(ἀρτάβαι) ρξ. Δ(ιὰ) ἐμοῦ --- γραμμ(ατέως)]
 στοιχ(εῖ). Ἐγρ(άφη) . . [.] [

marge inférieure

1. [κ]ξ || 2. δχ || 3. δχ | αββξ || 4. ψκωμξ αφροδξ || 5. γμσ || 6. στοιχξ εγρ

2. 1. Ἀπολλῶτος

⁴⁹ Image: <http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Cair_Masp_II_67138_IV_r_.jpg> (date d'accès: 22 décembre 2020)

⁵⁰ D'après l'orientation fibrale, cette page est la première de la seconde moitié du cahier (un ternion s'il est complet).

1. ἐβεβάλλ[ετο (ὑπέρ) τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ετος)]: ἐπεβαλ[εν η ουσια τῷ ἐνδοξ(ομάτος) *ed. pr.* Je suis ici la formulation de 5, l. 1 (on pourrait aussi restituer ὄν(όματος) à la place de (ὑπέρ); cf. 5, l. 1 n.). Pour la forme verbale, cf. 6, l. 1 n.

2. Ἀπολλῶς διο[ικητοῦ: Ἀπολλῶς Διο[σκ/ υποδ/ *ed. pr.* Cette correction est due à G. Malz (*BL* IV 14). Cf. 5, l. 2 n.

εἰς πλοῖ(α) μοναστηρίου Μετανοίας]: εἰς πλοι/ της Μετανοίας] *ed. pr.* D'après les parallèles aphroditéens, il est préférable de restituer (τοῦ) μοναστηρίου Μετανοίας ou Μετανοίας sans l'article. La restitution de Maspero correspond cependant à 4, l. 2 (mais qui est plus ancien et d'une autre provenance). Pour πλοῖ(α), cf. 1, l. 2 n.

4. ἐμβολ[ῆς ἐνάτης ἰνδικ(τίονος) σίτου ἀρτάβας]: ἐμβολ[ῆς, καν^ο ἐνατης ἰνδικ/ σιτο αρταβας] *ed. pr.* On peut aussi proposer ἐμβολ[ῆς ἐνάτης ἰνδικ(τίονος) σίτου καν(όνος) ἀρτάβας]. L'indiction est déduite des comptes qui précèdent. La préposition ὑπέρ peut être omise dans ce type de documents, notamment devant ἐμβολῆς (pour se limiter aux reçus de la Métanoia, cf. plus loin 8a, l. 74; 8b, l. 55; et P. Lond 2822, l. 3: éd. Fournet & Gascou, « Moines pachômiens » [ci-dessus, n. 3], p. 26).

5. σί(του) [(ἀρτάβαι): ου σί(του) [καν(όνος) (ἀρτάβαι).

Δ(ιὰ) ἐμοῦ ---]: --- *ed. pr.*

6. Ἐγρ(άφη) . . [. . .]: Ἐγρ/ [--- ἠδικ/ θ] *ed. pr.* Il est difficile de rendre compte des traces. Peut-être Φῶ[ω]φ(ι) ιε ἡ[δ(ικτίονος) θ] (= 12 octobre 545). 5, l. 17-25, est aussi daté du 15 Phaôphi.

8

P. Flor. III 298, 74-76 (a) et 53-56 (b)⁵¹

557 (a); 559 (b)

Aphrodité

Ces deux reçus (a et b) sont recopiés, semble-t-il, par deux mains différentes, sur deux feuillets restés vierges du Registre fiscal d'Aphrodité (*P. Aphrod. Reg.* datant de 525/526). Le reçu a est sur le f° XVI verso du codex tel qu'il a été reconstitué par C. Zuckerman; le reçu b sur le f° IX recto⁵².

⁵¹ Images: (a) <http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Flor_III_298_f_.jpg> et (b) <http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Flor_III_298_b_l_53_56_.jpg> (date d'accès: 22 décembre 2020).

⁵² ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 25. Sur les caractéristiques formelles de ce codex (dont les pages sont d'environ H 29 × L 15 cm), cf. aussi J. GASCOU, « Les

Ils sont délivrés à un certain Kornélios fils de Philantinoos (représenté en a par Biktôr) pour le versement qu'il fait au titre de l'annone du village d'Aphrodité pour les 6^e et 8^e indictions.

Ces deux personnages se retrouvent dans une série cohérente de reçus recopiés dans les pages vierges du Registre fiscal d'Aphrodité et publiés comme *P. Flor.* III 298 (6^e–8^e indictions) et *P. Stras.* VII 699, l. 22–30, ainsi que dans le *P. Cair. Masp.* III 67325 (3^e–8^e indictions). L'un de ces derniers, en II r°, l. 6–10, est même très proche des deux reçus florentins⁵³:

ⲫ̅ Ἐμέτρησε⁵⁴ κ(αι) ἐνεβάλετο ὄν(όματος) Κορνήλιος
 Φιλαντινόου [δ](ιὰ) Βίκτωρος, ἐμβολ(ῆς) ἔκτης ἰνδ(ικτίονος)
 (ὑπὲρ) κώμ(ης) Ἀφ[ρ]οδ(ίτης) σί(του) μο(δίου)ς) ἑκατὸν δέκα ἐννέα
 τέταρτον σὺν ναύλ(οις) (καὶ) πρ(οσ)θ(ήκαις), γί(νονται) σί(του)
 μό(διοι) ρῖθ d' σὺ(ν) ναύλ(οις)
 (καὶ) πρ(οσ)θ(ήκαις). Δ(ιὰ) ἐμοῦ [Πι]λάτ(ου) γρα(μματέως) κώμ(ης)
 Ἀφροδ(ίτης) στοιχ(εῖ). ⲫ̅

Une petite correction à la dernière ligne nous permet de retrouver Pilatos (là où Maspero lisait [Πα]λωτ()), le *grammateus* du village d'Aphrodité, qui signe aussi *P. Flor.* III 298, l. 53–56 et 74–76⁵⁵. On serait même tenté d'identifier la 6^e indiction du reçu cairote avec celle du *P. Flor.* III 298, l. 74–76, si toutefois les versements attestés par les deux pièces (pour la totalité de l'année) n'étaient pas différents: 119 ¼ dans le premier, 100 ¼ dans le second. On notera malgré tout qu'ils sont très proches.

codex documentaires égyptiens », [dans:] A. BLANCHARD (éd.), *Les débuts du codex*, Turnhout 1989, p. 88–89 (n° 24), repr. dans IDEM, *Fiscalité et société* (ci-dessus, n. 17), p. 367.

⁵³ Je donne le texte d'après la collation que j'en ai faite sur l'image (http://bipab.aphrodito.info/images/grandes_images/P_Cair_Masp_III_67325_VII_v_IIr.jpg [date d'accès: 22 décembre 2020]).

⁵⁴ On attendrait ἐμέτρησε[ε]ν d'après les autres occurrences de l'expression (cf. I, l. 1 n.), mais la lettre devant le κ ne ressemble pas vraiment à un ν alors qu'elle peut être interprétée comme un ε.

⁵⁵ J'ai proposé cette correction (*BL* XII 47) dans FOURNET, « Le système des intermédiaires » (ci-dessus, n. 4), p. 233–247, notamment 245 n. 26 (où une erreur s'est glissée: l. [Πι]λάτ(ου)).

J'ai proposé, à la faveur de recoupements prosopographiques, de dater les 3^e-8^e indictions auxquelles appartiennent les reçus des *P. Flor.* III 298 et *P. Cair. Masp.* III 67325 de 554/5-559/60⁵⁶. Cette datation semble depuis avoir été acceptée⁵⁷. En conséquence, la 6^e indiction du reçu **a** correspond à 557/8 et la 8^e indiction de **b** à 559/60. Autrement dit, eu égard au calendrier des envois annonaires, **a** date de 557 et **b** de 559.

Reçu a

→ [†] Ἐμέτρησεν κ(αὶ) ἐνεβάλετο ὀν(όματος) Κορνήλιος Φιλαντινίου
δ(ιὰ) Βίκτορος ἐμβολ(ῆς) σ ἰνδ(ικτίωνος)

75 [σίτου μοδίους ἑκατὸν τε]τάρατ(ον), γί(νονται) μό(διοι) ρδ / σὺ(ν)
ναύ(λοις) (καὶ) προσθ(ήκαις). Δ(ιὰ) τῶν θεοφιλ(εστάτων)
ἄββᾶ δι(ακονητῶν).

Δ(ιὰ) ἐμοῦ Πιλᾶτου γρ(αμματέως) στοιχ(εῖ).

74. κς | οῦ | δχ | ἐμβολς | ινδ_ || 75. τε]ταρατ, γμ μς ρδ / συναυ' (Verschleifung)
ς προσθ— δχ | θεοφιλ | δδ || 75. δχ | γρ στοιχ (suivi de fioritures)

74. Κορνήλιος: Pour le nominatif, ici comme en **b**, cf. **1**, l. 1 n.

ἐμβολ(ῆς): Pour ὑπὲρ ἐμβολ(ῆς) (cf. **7**, l. 4 n.).

75. [σίτου μοδίους ἑκατὸν τε]τάρατ(ον), γί(νονται) μό(διοι) ρδ / σὺ(ν) ναύ(λοις) (καὶ) προσθ(ήκαις): [c. 30 l. τε]τάρατ(ον) σί(του) μ(οδίους) ρδ σ ροσθ / *ed pr.* La mélecture σί(του) avait déjà été corrigée en γί(νονται) par Sijpesteijn (*BL X 73*). Pour la graphie de σὺ(ν) ναύ(λοις), cf. **5**, l. 6 n.

μό(διοι): Cf. ci-dessus, n. 46.

ἄββᾶ δι(ακονητῶν): ἄββᾶ Κοσμᾶ. [*ed pr.*, lecture impossible, que l'absence d'un second nom (le papyrus est complet à droite) invalide. Exceptionnellement, le nom des diaconètes n'est pas spécifié.

76. Πιλᾶτου: Πιλᾶτος <sic?> *ed. pr.* Le génitif est ici certain malgré **b**, l. 56. Ce personnage est bien connu comme *nomikos* ou *tabelliôn* en au moins 547 et 566 (cf. Ruffini, *A Prosopography of Byzantine Aphrodito* [ci-dessus, n. 11], s. n. Pilatos 1).

⁵⁶ FOURNET, « Le système des intermédiaires » (ci-dessus, n. 4), p. 241-247 (*BL XII 47*), malgré R. Rémondon qui proposait le cycle indictionnel précédent (*BL IX 45*).

⁵⁷ ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire* (ci-dessus, n. 30), p. 25.

Reçu b

- † Ἐμέτηρσεν κ(αὶ) ἐνεβάλετο ὄν(όματος) Κορνήλιος Φιλαντινίου
 εἰς πλοῖ{ο}α τοῦ εὐ(α)γ(ούς)
 μονοστηρίου Μετανοίας Ἀλεξ(α)δρείας δ(ιὰ) τῶν θεοφιλεστάτης
 ἀββᾶ Κοσμᾶ
- 55 καὶ ἀββᾶ Ἰουλιανοῦ δι(α)κονητῶν) ἔμβολ(ῆς) ἡ ἰνδ(ικτίονος)΄
 κώμ(ης) Ἀφροδί(της) σίτ(ου) μο(δίου)ς) {ρδ} ἑκατὸν [τ]έταρ-
 τον σὺ(ν) ν(α)ύ(λοις) κ(αὶ) προ(σ)θ(ή)καις).
 Οἱ προγεγραμμένοι δι(α)κονηταὶ) δ(ιὰ) ἐμ[ο]ῦ Πίλατος γρ(αμμα-
 τῆς) ε † [

53. κς | ον | ενγ || 54. μονοστηριο | αλεξαδρειας: δ post corr. vel ν additum ? | δχ ||
 55. κς | δχ | εμβολη η νδ | κωμς αφροδχι τι μος | {ρδ} | vel ||ρδ|| | συναυ' (Verschlei-
 fung) κς πρ^β || 56. ἀλ | δχ | χρ

54. l. μοναστηρίου, θεοφιλεστάτων || 57. l. Πιλάτου

53. Κορνήλιος: Cf. a, l. 74 n.

εἰς πλοῖο{ν}α τοῦ εὐ(α)γ(ούς): εἰς πλοῖο(ν) αὐτοῦ ἐντ / *ed. pr.* P. J. Sijpesteijn, « *P. Flor.* III 298 et les bateaux du monastère de la Métanoia », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 93 (1992), p. 150 (= *BL* X 73), a proposé de corriger ce passage en εἰς πλοῖο(ν) (πρότερον) εὐ(α)γ(ούς), « bateau qui avait été auparavant dans la possession du monastère de la Métanoia ». Si je le suis pour εὐαγής, banal prédicat de monastère (devant lequel il faut ajouter l'article τοῦ que Sijpesteijn a omis par inadvertance), je ne suis pas d'accord sur l'interprétation du α suivant πλοῖο. Aucun signe diacritique n'indique qu'il faille lui donner le sens de πρότερον, d'ailleurs étrange et sans parallèle dans le dossier de nos reçus. Je préfère lire πλοῖ{ο}α, pluriel confirmé par *SB* XXVI, 16523, l. 1. Cf. 1, l. 2 n.

55. δι(α)κονητῶν) ἔμβολ(ῆς) ἡ ἰνδ(ικτίονος)΄: (ὑπέρ) ἔμβολ(ῆς) ἡ ἰνδ(ικτίονος)΄ *ed. pr.* En fait, ce que le précédent éditeur a pris pour le sigle de ὑπέρ est un δχ, abréviation de διακονητής (on s'attendrait d'ailleurs à une reduplication de la lettre pour marquer le pluriel comme à la ligne suivante et en 8a, l. 75). Pour l'omission de ὑπέρ, cf. 7, l. 4 n.

μο(δίου)ς): Cf. ci-dessus, n. 46.

56. {ρδ} ἑκατὸν [τ]έταρτον: τέταρτον *ed. pr.* Quoiqu'il ne s'agisse pas d'une récapitulation, le nombre de *modii* a été écrit dans un premier temps en chiffres. Le scripteur s'est repris en écrivant ensuite le nombre en toutes lettres (mais je ne parviens pas à voir s'il a barré ρδ).

σὺ(ν) ναύ(λοις) κ(αί) προ(σ)θ(ήκαις): θ / *ed. pr.* G. Malz (BL IV 31) avait déjà proposé de restituer [σὺν ναύλοις καὶ προσ]θ(ήκαις). L'expression consacrée σὺν ναύλοις n'est pas distinctement lisible parce qu'écrite en *Verschleifung* (cf. 5, l. 6 n.).

57. οἱ προγεγραμμένοι δι(ακονηταὶ) δ(ιὰ) ἐμ[ο]ῦ: οἱ προγεγραμμένοι δι(ὰ) Δ]§ *ed. pr.*

Πίλατος: Sur ce personnage, cf. intr. au document.

ε †: Probablement ἐγρ(άφη) suivi d'une date, mais il y a peu de place (à moins que ce que j'interprète comme un croix ne soit un segment de la date).

Jean-Luc Fournet

Collège de France
UMR 8167, École Pratique des Hautes Études, PSL
75005 Paris
FRANCE

e-mail: jean-luc.fournet@college-de-france.fr

THE JOURNAL OF JURISTIC PAPYROLOGY

FOUNDED BY
RAPHAEL TAUBENSCHLAG

EDITED BY
TOMASZ DERDA
ADAM ŁAJTAR
JAKUB URBANIK

VOL. L (2020)



ΕΥΓΡΑΦΙΟΣΤΤ
ΚΕΝΩΘΗΚ
ΠΑΡΔΔΟ



UNIVERSITY OF WARSAW
FACULTY OF ARCHAEOLOGY
CHAIR OF EPIGRAPHY AND PAPHYROLOGY



UNIVERSITY OF WARSAW
FACULTY OF LAW AND ADMINISTRATION
CHAIR OF ROMAN LAW AND THE LAW OF ANTIQUITY



THE RAPHAEL TAUBENSCHLAG
FOUNDATION

THE JOURNAL OF JURISTIC PAPHYROLOGY

FOUNDED BY
RAPHAEL TAUBENSCHLAG

EDITED BY
TOMASZ DERDA
ADAM ŁAJTAR
JAKUB URBANIK

ASSISTANT TO THE EDITORS
GRZEGORZ OCHAŁA

VOL. I (2020)

SCIENTIFIC BOARD

José Luis Alonso (Universität Zürich), **Roger S. Bagnall** (New York University), **Benedetto Bravo** (Uniwersytet Warszawski), **Willy Clarysse** (Katholieke Universiteit Leuven), **Bernard H. Stolte** (Rijksuniversiteit Groningen), **Dorothy Thompson** (Girton College, Cambridge University), **Jacques van der Vliet** (Universiteit Leiden/Radboud Universiteit Nijmegen), **Ewa Wipszycka** (Uniwersytet Warszawski)

LANGUAGE CONSULTANTS

English: **Giovanni R. Ruffini** (Fairfield University), French: **Chris Rodriguez** (Université Paris I), German: **Martin Lemke** (Uniwersytet Warszawski), Italian: **Fabiana Tuccillo** (Università degli studi di Napoli «Federico II»)

© For the book by Fundacja im. Rafała Taubenschlaga

© For the constituting papers by the authors

Computer design and DTP by

Piotr Berezowski, Tomasz Derda, Grzegorz Ochała, and Jakub Urbanik

Cover design by

Maryna Wiśniewska

Warszawa 2020

ISSN 0075–4277

This publication has been published with financial support from the Faculty of Archaeology and Faculty of Law and Administration of the University of Warsaw

Wydanie I (wersja pierwotna)

Nakład: 200 egz.

Druk i oprawa: Sowa Sp. z o.o., ul. Raszyńska 13, 05-500 Piaseczno

CONTENTS

<i>From the Editors</i>	XI
Antonia APOSTOLAKOU <i>The interrelationship between scriptal and linguistic variation in notary signatures of Greek contracts from late antique Egypt</i>	1

Abstract: This study investigates linguistic and scriptal variation in notary signatures found in late antique contracts from Egypt, seeking to identify and interpret the potential relationship between choices in language and script. To answer this, theoretical concepts and methods from sociolinguistics, social semiotics, and multilingual studies are used, with the objective of adding a new, more linguistically-oriented perspective to existing research on notarial signatures. On the one hand, this research demonstrates how the Latin script seems to restrict notaries, resulting in transliterated Greek signatures with very homogeneous content. The familiarity of notaries with the Greek language and writing is, on the other hand, reflected in signatures written in the Greek alphabet, which are much more diverse and at times adjusted to the circumstances under which specific documents were composed. Even if notaries seem to lack confidence in freely producing text in the Latin script, they choose to do so due to its functional values, which are conveyed and perceived visually. Latin letters create an association between signatories and Roman law, adding to the trustworthiness and prestige of the signatures. Differentiating between script and language allows us to understand how the Latin script maintained the connotations that formerly accompanied the Latin language, gradually replacing it in the form of transliterated passages, at a time when the language was disappearing from papyrological

documentation. In this sense, sociolinguistics, and especially social semiotics, prove useful when dealing with visual aspects of language in papyri, as they prevent their functions and meanings from being overlooked.

Keywords: notary, social semiotics, digraphia, diglossia, *di emou* signatures

Amin BENAÏSSA

P. Oxy. LXXVII 5123 and the economic relations

between the Apion estate and its coloni adscripticii 49

Abstract: Starting from a detailed interpretation of *P. Oxy. LXXVII 5123* (AD 555), I argue that the Apion estate favoured a tenancy arrangement with its *enapographoi georgoi*, the farmers registered on its tax-rolls. Such leases left them with a marketable surplus of the produce in remuneration, which they could sell either to their own estate or to outside parties. Contrary to the now current view of Apionic *enapographoi georgoi* as directly managed permanent employees or wage labourers, the evidence reviewed suggests that they were not an economically distinct and homogenous labour group.

Keywords: *coloni adscripticii*, *enapographoi georgoi*, Apion estate (Oxyrhynchus), tenancy, viticulture in late-antique Egypt

Willy CLARYSSE & Christelle FISCHER-BOVET

Greek papyri of the Classics Department at Stanford (P. Stan. Class.) – Part II 67

Abstract: Among the sixteen Ptolemaic texts (33–44) from the collection of the Greek papyri of the Department of Classics at Stanford are petitions, official correspondence, letters, a declaration of surety with royal oath – one the earliest dated texts in the collection (227 BC) – and an account. Most notable is the discovery of the upper part of *P. Köln VI 261*, a petition to the *oikonomos* Apollonios (33 + 18) about oil-contraband and prisoners of war. Another petition is addressed to the *oikonomos* Poseidonios (*Prosopographia Ptolemaica I/VIII 1079*) about the wool tax (34), while 35, a draft written with an Egyptian rush, reports an effraction at night with arson. The official correspondence deals with tax-farming and oil-bearing products.

Keywords: Ptolemaic papyri, petitions, letters, oil contraband, tax farming, Arsinoite nome, prisoners of war

Jean-Luc FOURNET

Trois nouveaux reçus d'annone civile

transportée par le monastère de la Métanoia (Égypte, VI^e siècle) 109

Abstract: Edition of three sixth-century shipping receipts for the *annona civilis* transported by the Monastery of the Metanoia (near Canopus). Two of

them belong to the Dioscorus archive. The appendix proposes a revision of the other shipping receipts involving the Metanoia – one from the Monastery of Sabinos, the other ones from Aphrodite.

Keywords: Monastery of the Metanoia, *anmona civilis*, shipping receipts, Dioscorus archive

Edward M. HARRIS

Legal expertise and legal experts in Athenian democracy 149

Abstract: This essay refutes the view that the Athenians of the Classical period were hostile to legal expertise. The Athenians had much respect for the Areopagus and the Exegetai, who were experts in law and religion. The legal expert Phanodemus was often praised and entrusted with important responsibilities. Litigants in public cases often show their legal knowledge by copious citation of statutes. They sometimes accuse their opponents of deceitful use of rhetoric never attack them for legal expertise. In the speech of Lysias *Against Nicomachus*, the accuser charges the defendant with illegally modifying the rules about sacrifices but never arouses suspicions about his legal expertise.

Keywords: expertise, Areopagus, Exegetai, Phanodemus, Apollodorus, son of Pasion, *anagrapheis* (inscribers), Lysias *Against Nicomachus*

Giulio IOVINE & Ornella SALATI

Die Geschäfte des Herrn Julius Caesar.

A survey of the first century BC – third century AD Latin and Latin-Greek documents referring to Roman citizens and their business in Egypt 169

Abstract: The paper provides an updated and annotated list of Latin and bilingual Latin-Greek papyri from the first century BC to the early third century AD – including very recently published and still unpublished – that refer to the lives and businesses of Roman citizens in Egypt. It also covers documents connected with the Roman army, that is produced in military *officia* to be specifically used by soldiers (acknowledgments of debt, receipts of money etc.). They are connected not with the army life, but with the life outside the barracks, among tradesmen, merchants, and (from the second century AD onwards) in the milieu of veterans.

Keywords: Latin papyri, Roman citizens, Egypt, business, trade, land

Andrea JÖRDENS

Die Priester und der Textillieferant.

SPP XXII 95 und die Ermittlungen zu einem ungeklärten Todesfall im Hinterland .. 199

Abstract: *SPP XXII 95* (early 3rd century AD) is concerned with the leading priests of the sanctuary of Soknopaios, who were arrested on account of the

suspicious death of a clothes vendor. Their interrogations, however, brought no result, and now efforts are being made to have them released. In the present papyrus, the head of the office summarises the state of affairs in order to append it as a 'cover-letter' to the petition submitted to the *strategos*.

Keywords: murder, pre-trial detention, priests, Soknopaiou Nesos

Adam ŁAJTAR

I. Deir el-Bahari 196 (partly) supplemented 217

Abstract: The article presents a fragment of the cornice from the Ptolemaic Portico of the Hatshepsut temple at Deir el-Bahari discovered in 2021 in the fill of the Middle Kingdom tomb MMA 28. The fragment carries remnants of two dipinti in red ochre, of which one is illegible and the other preserves vestiges of the three first lines of the Greek inscription *I. Deir el-Bahari 196*. They show that the inscription was a *proskynema* (act of adoration) addressed to Amenotnes (Greek for Amenhotep son of Hapu). The name of the author cannot be read with certainty (perhaps Pe[---]); the text also mentions a certain Menodoros, who may be the father of the protagonist of the inscription or another man. In an appendix, a fragment of another text in Greek, probably originating from the south wall of the Bark Room of the main sanctuary of Amun is presented.

Keywords: Deir el-Bahari, Amenhotep son of Hapu, Greek inscriptions

Adam ŁUKASZEWICZ

Mark Antony and the date of the Inimitables. A remark on an edited text 223

Abstract: A Greek inscription on stone found in Alexandria in the nineteenth century and exhibited in the Alexandrian Greco-Roman Museum contains an unusual dedicatory text in honour of Mark Antony. The text was edited several times. It contains useful information which agrees with the passage of Plutarch on the lifestyle of Antony and Cleopatra, and their entourage. In this paper the author suggests the date 34–30 BC for the activity of the 'Inimitables' and adds a further commentary on the history of Antony and Cleopatra.

Keywords: Alexandria, Mark Antony, Cleopatra VII, Antyllus, 'Inimitables'

Grzegorz OCHAŁA

Nubica onomastica miscellanea V:

Reedition of two Old Nubian lists of names from Qasr Ibrim 233

Abstract: Unlike previous instalments of the 'Nubica onomastica miscellanea'-series which focused on correcting single names or phrases in Nubian texts, its fifth part brings the complete reedition of two more substantial

texts originally published by Giovanni Ruffini. The former is a list of witnesses to a deed of land sale (*P. Qasr Ibrim* IV 65) and the latter an account (*P. Qasr Ibrim* IV 80). While the main subject of the paper are personal names that can be found in the two documents, other elements, such as grammar, lexicon, and – especially for *P. Qasr Ibrim* IV 80 – the matter of the document are also duly treated. By identifying ghost-names in Ruffini's edition and proposing the identification of new Old Nubian substantives, the paper enhances our knowledge about the vocabulary of the language. Last but not least, the new interpretation of *P. Qasr Ibrim* IV 80, which – for the first time in medieval Nubia – appears to explicitly state the value of certain commodities in dirhams, is an important contribution to the studies on the monetisation of Nubian economy.

Keywords: medieval Nubia, Qasr Ibrim, Old Nubian documents, onomastics, ghost-names, account, Nubian economy

Joanna WILIMOWSKA

Sacred animal cult workers in the Ptolemaic Fayum 263

Abstract: In ancient Egypt sacred animals were served by specific categories of priests who fulfilled various functions and tasks. The aim of this article is to examine the evidence that concerns the activities of these priests within sacred animal cults in the Ptolemaic Fayum. This study identifies, analyses, and classifies the occupational titles of the priests and attempts to discover the full range of their duties, concentrating on their non-religious activities. This in turn will enable the role that they played in both local society and the economy to be explored.

Keywords: animal cult, priests, temple personnel, Egyptian temples, Ptolemaic period, Fayum area

Ewa WIPSZYCKA

Monks at work in Eastern Mediterranean: Ideals and reality 299

Abstract: The main question that the present paper tries to answer is as follows: since two discordant precepts concerning work were to be found in the New Testament, how did monks behave? One precept treated work as a duty, the other recommended not to care about one's maintenance. The monks followed in their behaviour either the first or the second precept. As a result of disputes that took place in the fourth century the opinion prevailed that work was the better choice. It is important for us to find out when and under what circumstances that choice was done by the majority of the monastic movement in the East. It is also important to see what arguments were used by the monks of Late Antiquity in order to settle the conflict between the two discordant precepts. This conflict worried many and caused a renewal of

a dispute that seemed to have been closed. Two ways of reasoning in favour of monastic work were generally used: monks might and should pray and work at the same time, satisfying both precepts; monks ought to work in order to be able to give alms, and this conferred to work a meaning that went beyond immediate usefulness. Praying and working at the same time was not always feasible in actual practice, but this did not bother authors of ascetic treatises.

Keywords: voluntary poverty, St. Anthony, Pachomius, Hirsiesee, Basil of Caesarea, Evagrius of Pontus, John Cassian, *melete*, Messalians, 'wandering and begging' monks, Rabbula, Syriac monastic rules, almsgiving